

## Marseille: les scènes mobilisées pour l'été

En l'absence d'appel d'offres municipal, les institutions s'organisent pour faire des propositions compatibles. **PAGE 4**



D. R.

## Nomination polémique à l'Opéra de Dijon

Dominique Pitoiset a été choisi par le conseil municipal pour succéder à Laurent Joyeux, sans concours ni jury préalable. **PAGE 6**

## Marionnette: rapport sur le FMTM

Alors que le Festival mondial des théâtres de marionnette est en pleine transition paraît un rapport d'inspection sur l'association. **PAGE 7**

Robin Renucci: « Traiter en priorité le service public » **PAGE 5**

BIMENSUELLE  
N°474  
12 juin 2020

# La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

## Reprise: les théâtres en manque de visibilité et d'impulsion politique

Le redémarrage des scènes s'inscrit dans des contraintes sanitaires, économiques et pratiques auxquelles s'ajoutent des demandes d'action artistique estivale de la part des collectivités.

Dans les théâtres publics, les saisons ont commencé à se dévoiler, avec des blancs sur certaines dates et surtout sur les capacités d'accueil, mais aussi des créations reportées. Chacun attend un assouplissement de la distanciation. Ainsi la Comédie de Caen dispose d'une jauge de 700 places dans son théâtre d'Hérouville. Avec la règle du siège libre entre chaque spectateur, elle serait fortement réduite. La billetterie n'ouvrira qu'en septembre, avec l'espoir que le ratio soit réduit à 1 m<sup>2</sup>, ce qui permettrait d'en accueillir 300. Il n'y aura pas d'abonnement cette saison, mais une adhésion.

Au Phénix, scène nationale de Valenciennes, Romaric Daurier a imaginé des dizaines de scénarii: « On est partis sur le scénario du pire avec jauge réduite. Nous avons adapté la programmation sans déséquilibrer. Il y aura les grandes formes prévues. Pour compenser la diminution de jauge, on prévoit des captations avec de vraies réalisations professionnelles et de la diffusion surtitrée à l'attention des programmeurs internationaux. » Il y aura aussi des petites formes

pour aller jouer dans les écoles, les Ehpad, les centres sociaux, le centre hospitalier de Valenciennes qui est partenaire. L'enjeu de la billetterie n'est pas essentiel pour le Phénix, contrairement à d'autres scènes comme Bonlieu scène nationale d'Annecy où le directeur Salvador Garcia, temporise: « Entre septembre et décembre, on fait normalement entre 20 000 et 30 000 spectateurs. Jouer avec des jauges réduites est compliqué à envisager. La position prudente serait d'alléger la rentrée. Sinon, nous risquons de mettre à plat le budget et de n'avoir pas de moyens pour la suite. Cet été, nous relançons le festival Annecy paysages. Nous aurons une Grande Balade avec des artistes sur les chemins, les 17 et 18 juillet ».

### Se donner du temps

À Aix et Marseille, le groupe Les Théâtres (quatre salles) met en vente l'intégralité des jauges, début juin pour les abonnés, puis début juillet pour les autres spectateurs. Mais la saison démarrera plutôt en novembre qu'en septembre. Dominique Bluzet, directeur, confie: « Nous avons d'abord pensé à proposer une billetterie non numérotée. Puis nous avons constaté que les restaurants pouvaient accueillir des groupes de dix personnes à un mètre d'écart des autres clients. En reculant notre saison à novembre, nous nous sommes donné le temps pour que ces règles soient derrière nous. Le plus difficile, ce sera de donner envie aux spectateurs de revenir. »

Sa consœur de la Scène nationale 61, dans l'Orne, Régine Montoya, croit résolument qu'en septembre, « Ça ira mieux. Nous avons le lancement de saison début septembre et un premier spectacle début octobre. Quand je vois la SNCF, le métro, il n'y a pas de raison qu'on ne reçoive pas tout le monde muni de masque obligatoire. Nous, professionnels, devrions prendre la parole différemment. J'en ai assez d'entendre dire qu'il faut se réinventer. Les artistes passent leur temps à cela. Le numérique, les petites formes, ce ne sont tout même pas des découvertes de l'année! L'essentiel, c'est le lien face à un œuvre vivante parce que tout le monde se retrouve embarqué dans la même émotion. » Elle constate que la

## Secteur musical privé: impasse économique

Le Prodiss, syndicat national du spectacle musical et de variété, demande la réouverture des salles de spectacles sans distanciation, le maintien du chômage partiel à taux plein jusqu'en août 2021 et une aide de 250 millions d'euros au titre du plan de sauvegarde. Pour le secteur du spectacle privé, l'ouverture des salles avec limitations de jauge de 30 à 50% est impossible. L'enquête du Prodiss réalisée par EY à partir d'un échantillon de 156 entreprises membres du Prodiss évalue la perte de sèche des entreprises

à 176 M€ d'ici à la fin de l'année. La moitié des entreprises du secteur seraient menacées de faillite en 2020 ou 2021. La perte d'emplois en artistes et techniciens intermittents est estimée à 76% cette année et plus de 4 000 emplois permanents sont menacés. À quoi s'ajoute l'impact chez les prestataires et fournisseurs. Une enquête réalisée par le Pôle des musiques actuelles en Pays de la Loire auprès des prestataires révèle que près de la moitié des entreprises envisage des licenciements de permanents.

Ville d'Alençon a maintenu son festival d'été (en juillet), les Échappées belles. « J'ai dit au maire d'attendre le dernier moment puisque, de toutes façon, il devrait payer les cachets. »

## Reprise par étapes

La nécessité de retrouver le contact avec le public en été fait aussi évoluer les programmations. Au Théâtre de La Criée, CDN à Marseille, les ateliers artistiques mis en place début juin sont « l'anticipation et le galop dessinai dans l'hypothèse d'une réouverture retardée en décembre ou janvier 2021 ». Ces propositions estivales envers les plus jeunes permettent de tester l'usage des espaces publics et la permanence de l'accueil du théâtre.

Au Théâtre national de Nice, Muriel Mayette-Holtz a construit une saison entre trois temps : des rendez-vous d'été en réponse à la demande de la Ville, un préambule avec cinq propositions de septembre à novembre et une saison d'hiver et de printemps avec 41 spectacles dont deux mis en scène par Muriel Mayette-Holtz qui joue aussi dans la pièce de rentrée, *les Parents terribles*, de Cocteau, mise en scène Christophe Pertou. « Être présents cet été, c'est le meilleur moyen de retisser une confiance avec le public, expose la directrice, mais cela a perturbé l'organisation de la saison. Pour *Les Parents terribles*, on verra si on peut

ouvrir toute la salle ou pas. L'important était rester solidaire sur la création, quelque soient les conditions d'accueil du public, en faisant des séries. » Elle est certaine que le public sera au rendez-vous. La troisième partie de la saison est copieuse et pluridisciplinaire, avec des pièces à grande distribution. Quant à ses

## Un plan de relance toujours à formuler

**SYNDICATS.** Interpellé par la députée du Calvados, Laurence Dumont (PS), le 2 juin à l'Assemblée nationale, sur la nécessité d'aider les précaires de la culture et les théâtres publics, Franck Riester n'a toujours pas évoqué de plan de relance, renvoyant à la mesure « unique au monde » d'année blanche pour les intermittents et aux dispositifs déjà en place. Le Syndicat national des scènes publiques (SNSP) réclame « un fonds de soutien en direction des artistes, mais aussi auprès de tous les établissements de production et de diffusion, qu'ils soient ou non déjà accompagnés par les services du ministère de la culture ; une réponse claire et étayée en direction des équipes artistiques en leur proposant un soutien actif de tous les services de l'État ; un appel solennel et puissant à l'ensemble des exécutifs territoriaux de

propres créations, c'est aussi une façon de faire travailler les 6 acteurs en résidence, sans engager trop de frais : « Je ne pouvais pas proposer de spectacles l'été si je ne les faisais pas moi-même. C'est un souci d'économie et de tentative avec les acteurs d'être présent à Noël. »

YVES PERENNOU ET NICOLAS DAMBRE

ne pas abandonner leurs services publics des arts et de la culture. » Le Syndeac travaille avec les autres syndicats de l'USEP-SV (syndicats du spectacle vivant public) à formuler des revendications de relance : soutien renforcé aux équipes artistiques et accélération du calendrier de la réforme des aides aux équipes artistiques, accompagnement des pertes de billetterie, renforcement des moyens en raison des coûts des mesures sanitaires, compensation des pertes liées aux annulations et reports... Le Syndeac s'inquiète de ne pas voir se confirmer encore le dégel de la réserve budgétaire sur les crédits du ministère de la Culture pour l'année 2020 : « Le signal adressé par l'État aux collectivités territoriales, s'il ne dégelait pas au moins le programme 131, risquerait de porter un coup fatal au spectacle vivant. »

## Festivals d'été : timide frémissement

La longue traîne des annulations de festivals se poursuit, à l'image de celui de Sablé-sur-Sarthe. Les annulations d'événements en plein air comme celle de Jours de fête, prévu en septembre à Saint-Herblain (44), alarment des compagnies d'arts de la rue. D'autres festivals cherchent à se maintenir sous des formes plus légères. Ce sera le cas, par exemple, du festival Latitudes contemporaines, dans le Nord, ou du festival de Chaillol, dans les Hautes-Alpes. Michaël Dian, du festival de Chaillol, croit avoir « trouvé une voie de passage et pas seulement un ersatz ou une proposition par défaut : une intention belle, féconde, réjouissante ». À Paris, Laurence De Magalhaes et Stéphane Ricordel annoncent une formule de Paris l'été « en toute liberté », du 29 juillet au 2 août.

Décalé du 1<sup>er</sup> au 21 août, le festival de piano de La Roque-d'Anthéron (13) aura lieu, assure son directeur René Martin. La jauge des gradins a été réduite de 2020 à 675 places. L'Espace Florans, de 150 places, accueillera des concerts l'après-midi. La programmation mettra l'accent sur des artistes français ou demeurant à proximité. Les concerts en journée seront au tarif unique de 30 € et ceux en soirée de 40 €. Le festival musical du Périgord

noir est lui aussi maintenu du 6 au 10 août. À Saint-Georges-de-Didonne (17), le festival Humour et eaux salées, dirigé par Denis Lecat, tiendra bien une édition « bricolée » du 1<sup>er</sup> au 7 août, avec 40 représentations. Le festival de danse de Biarritz, Le temps d'aimer, se tiendra bien du 11 au 20 septembre : « En tenant compte des conditions sanitaires édictées au 1<sup>er</sup> septembre pour la zone, dans le respect du public, des artistes et de l'équipe du festival, nous fêterons la danse » indique l'équipe du festival. La venue des compagnies étrangères reste aléatoire, mais possible.

La neuvième édition du festival Debussy d'Argenton-sur-Creuse se déroulera du 23 au 26 juillet. La manifestation réduira sa jauge d'un tiers à 100 ou 150 places, mais doublera les représentations. Pour un cachet équivalent, les artistes ont accepté de donner deux petits concerts de 45 à 60 minutes au lieu d'un seul de 1h30. La manifestation a lieu dans les jardins, il n'y a pas d'artistes étrangers, les partenaires publics ont maintenu leur financement, ainsi que les mécènes (Caisse des dépôts, Spies, Engie). Le budget passe malgré tout de 150 000 à 90 000 euros. Cette neuvième édition aura pour thème « Debussy, pas classique ! ». Les répétitions ont commencé au festival

des Zébrures d'automne (Francophonies en Limousin), qui accueillera 10 créations, du Limoges, du 23 septembre au 3 octobre. « Le combat, c'est que le spectacle vivant ait lieu quand même, assure son directeur Hassane Kassi Kouyaté. Sinon, les gens penseront qu'on ne sert à rien. Nous avons une mission de service public, nous ne sommes pas tenus aux recettes ». P.V., D. P., Y.P.

**La lettre du spectacle**

Relations abonnés : 02 44 84 46 00

**RÉDACTION ET PUBLICITÉ.** 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalletreduspectacle.com. **Directeur de la publication :** Nicolas Marc. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou.

**Journalistes :** Tiphaine Le Roy, David Prochasson

**Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Christine Raout, Nicolas Dambre, Philippe Verrière, Mathieu Dochtermann, Armelle Parion. **Direction artistique :** Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Le Gouëff. **Publicité et marketing :** Pascal Clergeau. **Comptabilité :** Joëlle Burgot. **Relations abonnés :** Véronique Chema et Maëva Neveux.

**Abonnement : France, 1 an, 22 n°s : 336 euros TTC**  
 Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 79 euros TTC  
 (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).  
 Impression : Caen Repro (14). Une publication M Médias.

Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.  
 SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.  
 Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.  
 CPPAP : 042078729. ISN : 1294-2499.

Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite. **M MÉDIAS**

**Presse PRO** La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro **IMPRIMÉ VERT**

## GOUVERNEMENT

## La CGT réclame des suites aux annonces

La CGT-Spectacle avait appelé à des rassemblements, le samedi 6 juin dans plusieurs villes de France. À Paris, les manifestants ont été dispersés par la police au nom de l'interdiction de rassemblements. La CGT veut mettre la pression sur un plan de relance en faveur de la culture pour lequel elle attend des mesures concrètes après les effets d'annonce du président de la République: « *Ce vaste plan est absolument nécessaire pour ne pas voir disparaître des milliers de structures, donc des millions de contrats de travail, dans le public ou le privé, permanents ou intermittents, ou autant de contrats d'auteurs et d'auteurs* », plaide le syndicat. Une autre série de revendications concerne l'adaptation du régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle. « *Le 5 juin au matin, nous nous sommes connectés à la réu-*

*nion convoquée la veille au soir par le ministère de la Culture pour nous présenter le projet d'arrêté, expose la CGT. Les textes nous sont parvenus après la réunion.* » La CGT dénonce un flou persistant sur la façon dont s'applique la prolongation des droits jusqu'au 31 août 2021 et sur le mode de calcul des allocations. Selon le projet d'arrêté, la date fixée pour la période au cours de laquelle est recherchée la durée d'affiliation requise pour le rechargement d'un droit est le 31 mai 2020. « *Rien de prévu pour les femmes revenant de congé maternité ou les personnes sortant de congé maladie longue durée* » dénonce la CGT qui demande toujours aussi une concertation sur les conditions sanitaires de la reprise, une mise à contribution des GAFA, « *grands profiteurs de la crise* » et un soutien au service public. | Y. P.

## Compagnies de cirque: le SCC chiffre le coût de la reprise

**ARTS DU CIRQUE.** Le Syndicat des cirques et compagnies de création (SCC) a adressé, le 2 juin, aux élus et aux pouvoirs publics, des propositions pour la reprise d'activité qui entendent répondre à l'urgence du moment: « *Nous voulons reprendre nos créations, nos spectacles. Mais nous sommes trop familiers avec le risque pour l'ignorer* », écrit le SCC qui demande d'abord un phasage: que chaque document pour l'exercice de l'activité soit établi pour une durée de trois mois, avant de réunir des professionnels pour de nouvelles recommandations valables sur les trois mois suivants. Ceci afin d'éviter la violence des changements brutaux et rapides de régulation sanitaire. La première partie des propositions porte sur la condition physique de l'artiste

circassien. L'accompagnement comprendrait un bilan médical, une remise en forme, la rémunération d'au minimum un jour par semaine de travail... Le coût de cette mesure est évalué à 16 millions d'euros sur trois mois. La phase suivante porte sur la reprise des répétitions lorsque les mesures de distanciations physiques au plateau seront abolies. Ici le SCC propose une prise en charge financière de 10,5 M€. Suivent la reprise des exploitations avec mesures sanitaires où le coût n'est pas encore évalué. Enfin, en l'absence de recettes de cession ou de billetterie, les compagnies artistiques ont besoin de soutien pour leurs frais administratifs: estimation 18 M€ pour 700 compagnies sur un an. [compagniesdecreation.fr](http://compagniesdecreation.fr). | Y. P.

## Musique: 6,7% d'indemnités seulement

**ENSEMBLES CLASSIQUES.** La Fevis (Fédération des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés) a mené une enquête auprès de ses adhérents français entre le 29 avril au 12 mai. Les réponses de 91 ensembles éclairent les ravages de la crise Covid-19. Sur 3012 représentations prévues en début 2020, 1 282 ont été annulées. 88% de ces dates devaient faire l'objet d'un contrat avec un tiers. Or 6,7% des représentations annulées ont fait l'objet d'une indemnité. 1 054 représentations n'ont reçu aucune indemnité. Pour 142 autres, la réponse est encore incer-

taine. Seulement 7 représentations ont été indemnisées à 100% du montant de cession prévu. Les conseils de solidarité du ministère de la Culture à l'attention des programmeurs n'ont donc guère été entendus. Au-delà des pertes de chiffre d'affaires, les ensembles annoncent des pertes sèches et définitives de 2,2 millions d'euros, soit une perte moyenne de 24 687 euros par ensemble. En comptant les journées de répétitions et d'enregistrement annulées, le cumul annuel de jours de travail est de 2 730, soit 11 700 contrats de travail. | Y. P.

## FESTIVALS: QUEL IMPACT SOCIAL?

Il y a quelques semaines, France Festivals communiquait les premières estimations de l'impact économique des annulations de festivals. À partir de l'étude SoFest! Initiée par France Festivals avec l'équipe de recherche, codirigée par Emmanuel Négrier et Aurélien Djakouane, et des réseaux nationaux et régionaux, l'estimation (exprimée avec prudence car réalisée à partir d'un échantillon de 129 festivals) de 2 640 festivals annulés conduit aussi à évaluer des conséquences sociales. Sur la période avril-août, le nombre de personnes impactées socialement se situe entre 52 000 et 110 000. À cela s'ajoute un impact sur l'activité bénévole et entre 101 000 et 157 000 engagements artistiques annulés pour les festivals de musique seulement.

## DES PANIERS ARTISTIQUES EN PAYS DE LA LOIRE.

Des compagnies artistiques s'organisent pour répondre à la réduction des tournées, en mettant l'accent sur le circuit court et la diversité. En région Pays de la Loire, l'association « Ouvrir l'horizon, les paniers artistiques » compose des « paniers » de rencontres avec des artistes du spectacle vivant. Ces paniers réunissent deux ou trois formes artistiques de 20 à 30 minutes, en solo, duo ou trio, dans différents esthétiques. Comme un panier AMAP pour les légumes, le contenu est une surprise pour la structure d'accueil ou la collectivité. Celles-ci s'engagent sur un ou plusieurs paniers, même s'il peut y avoir des demandes de discipline artistique. L'offre comprend des séances de répétitions sur le lieu et des représentations. L'action est prévue de mai à septembre, mais pourrait être prorogée. Le dispositif fonctionne avec un collectif artistique réuni en comité de pilotage et un comité de suivi mis en place par une structure juridique qui porte le projet financier. [Ouvrirlhorizon.fr](http://Ouvrirlhorizon.fr)

## THÉÂTRE DE CLAMART: OUVERTURE EN JANVIER.

Si le Théâtre de Clamart n'ouvrira qu'en janvier, c'est en raison du retard pris sur un chantier de rénovation. Ces travaux avaient obligé le théâtre à travailler hors les murs la saison dernière. « *Nous avons préféré une rentrée franche en janvier*, indique le directeur Tristan Rybaltchenko. *Mais on sera présent sur le terrain, sans déclencher une programmation avec billetterie* ». Le théâtre est une régie directe de Vallée Sud Grand Paris. « *Je suis heureux de la posture univoque adoptée par les élus en acceptant d'indemniser les représentations qui n'ont pas pu avoir lieu* », souligne le directeur.

## RÉOUVERTURES

### Les Français pas encore sereins

W eezevent, spécialiste des systèmes de billetterie, a publié le 4 juin une étude réalisée avec l'IFOP, entre le 18 et le 20 mai, sur la façon dont les Français projettent leur participation à des événements dans cette période post-confinement. Il n'est pas sûr que ces résultats rassurent franchement les professionnels du secteur. Parmi les 9 Français sur 10 qui participent à des événements, qu'ils soient culturels, sportifs ou de loisirs, 93 % disent être en manque. Ils sont presque autant à être inquiets d'y participer à nouveau. Seules 13 % des personnes interrogées disent vouloir revenir dans les salles de concerts et de spectacles dès l'ouverture légale (29 % ne le feront

qu'une fois la crise passée). Des chiffres assez similaires en ce qui concerne les festivals. Lorsqu'ils sont prêts à revenir assister aux événements, les publics attendent des organisateurs la mise en place, en premier lieu, de mesures sanitaires. Ils seront également attentifs à la proximité physique avec les autres participants et à la configuration des lieux (intérieur ou plein air). Bonne nouvelle malgré tout : 85 % des sondés ne songent pas à réduire le budget qu'ils consacrent à ces activités événementielles. Un Français sur trois serait prêt à payer plus cher son billet pour soutenir les organisateurs d'événements. En cas d'annulation, 5 % des personnes envisagent de donner leur billet à la structure. | D. P.

## FONDS D'URGENCE PRIVÉ : PREMIERS CHIFFRES.

L'ASTP (Association de soutien au théâtre privé) donne des nouvelles de la mise en place du Fonds d'urgence pour le spectacle vivant (FUSV). Elle a la gestion de ce dispositif qui est ouvert, à la demande du ministère, aux compagnies non conventionnées du théâtre, de la danse, du cirque et des arts de la rue. Depuis le 25 mai, l'inscription et le dépôt des dossiers sont possibles. Le site du FUSV a reçu 275 dossiers dans les quatre jours qui ont suivi dont 76 par des théâtres, 61 par des producteurs, 138 par des compagnies. 121 étaient déjà acceptés au 2 juin. Le financement du FUSV est assuré par l'État, la Ville de Paris, l'Adami et l'ASTP, dans l'attente de la confirmation d'autres contributeurs. « Les projections les plus récentes chiffreraient à 8 M€ les besoins de financement, pour plus de 900 demandeurs potentiels, indique l'ASTP. Au 2 juin, 5,55 M€ sont acquis, dont 4 M€ de l'État et 700 000 € de la Ville de Paris. »

## FUSV : LES AUTEURS AUSSI.

La SACD a conclu un accord avec l'ASTP, gestionnaire du Fonds d'urgence pour le spectacle vivant, pour accélérer le règlement par les théâtres et les entrepreneurs aidés des droits dus aux auteurs pour des représentations de leurs œuvres et spectacles avant le 15 mars. La SACD dispose d'un droit d'alerte lui permettant de signaler à l'ASTP les factures de droits d'auteur impayées des structures et établissements sollicitant une aide du fonds. L'ASTP versera à la SACD une part de l'aide relative aux droits dus par la structure, plafonnée à 50 % du montant global pour les représentations ayant eu lieu avant le 31 janvier 2020 et 25 % pour les représentations comprises entre le 1<sup>er</sup> février et le 15 mars 2020. « Les dotations financières prévues par cette première tranche du fonds ont été calculées pour couvrir dix semaines de fermeture des salles, soit jusqu'à fin mai. Il est nécessaire que ce premier soutien de l'État soit complété pour couvrir l'ensemble de la période de fermeture des salles », ajoute la SACD. Concernant le théâtre public, la SACD a noté les recommandations du Syndec à ses adhérents de payer les droits d'auteur et la mobilisation, dans le même sens, de la Direction générale de la création artistique. « Les auteurs attendent que les engagements d'honorer les paiements des intermittents pour les spectacles annulés pris par de nombreux théâtres privés comme publics, leur soient aussi étendus dans la mesure où ils ne bénéficient d'aucune indemnisation chômage. »

### Les opérateurs marseillais mobilisés pour l'été

#### PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR.

Après le ballottage des élections municipales et un énorme piratage informatique, les services de la Ville de Marseille n'ont pas lancé d'appel à projets pour une offre culturelle estivale, comme à Paris. « Les acteurs culturels savent travailler ensemble et imaginent déjà de nouvelles formes », assure Anne-Marie d'Estienne d'Orves, adjointe à la culture. Guy Carrara, directeur d'Archaos, pôle national cirque, avance : « Nous attendons le second tour des municipales pour connaître les demandes de la Ville, alors que beaucoup de Marseillais ne partiront pas en vacances. De nombreux artistes sont dans l'attente de faire des choses. » Certains opérateurs prendront également peu de vacances cet été. Pierre Sauvageot, directeur de Lieux Publics, centre national de création en espace public, estime : « Les compagnies régionales ont été plus impactées que nous. On peut imaginer des propositions corona-compatibles dans l'espace public plus facilement qu'en salle. Mais nous devons tâter le terrain. » Située dans les



CAROLINE DUTREY

À la friche Belle de Mai

quartiers Nord, la Cité des arts de la rue se tient donc prête à accueillir du public cet été. Dans ces mêmes quartiers, le Zef, scène nationale de Marseille, peut compter sur les artistes qu'elle accompagne, explique Francesca Poloniato, la directrice : « Lors de nos présentations de saison les 16 et 17 juin, nos artistes associés présenteront de petites formes. Je vais contacter d'autres artistes pour le jeune public. Les artistes seront présents cet été, même si nous avons besoin d'une pause de deux semaines après avoir été très mobilisés durant les deux mois de confinement. »

Le 15 juin, la Friche Belle de Mai rouvrira progressivement au public. « Nous montons une programmation d'interventions dans l'espace public avec les 70 structures abritées à la Friche. Lectures, danse, écoutes musicales... nous occuperons tout l'espace de la Friche. » confie son directeur général, Alain Arnaudet. Enfin, le festival Marseille Jazz des cinq continents – dont la 20<sup>e</sup> édition prévue en juillet a été annulée – souhaite investir la ville. Le directeur, Hugues Kieffer, indique : « Nous souhaitons proposer des formats cabaret ou club adaptés aux lieux pour des concerts intimes ou festifs, gratuits ou à tarifs très réduits. L'occasion de renouer avec les artistes locaux. » | NICOLAS DAMBRE

### « Rêvons au théâtre », à La Criée

Depuis le 8 juin et pour cet été, La Criée, centre dramatique national de Marseille, ouvre ses espaces à des enfants, adolescents et jeunes adultes, en lien avec les associations du champ social (Mom'Criée, Culture du cœur, L'école de la deuxième chance, etc.) et l'Éducation nationale. La manifestation, « Rêvons au théâtre, été 20 » propose à ces publics de découvrir et d'investir les lieux avec une série de pratiques artistiques (théâtre, poésie, contes, philo, danse, etc.).

CDN

## « Traiter de façon prioritaire le service public des arts vivant »

Robin Renucci, directeur des Tréteaux de France et président de l'Association des CDN, prépare la création de *Britannicus* sur les îles de loisirs d'Île-de-France, fin juillet.

### Répéter *Britannicus* avec des acteurs masqués ne fait pas perdre de valeur artistique ?

Les acteurs sont avec des masques de tissus hermétiques qui créent une muselière et le paradoxe c'est d'être dans un théâtre de langage, de profération où l'imaginaire passe par les mots. Il y a nécessité de faire entendre l'intelligibilité du texte. Plus que jamais, une attitude de réception est demandée au public qui achève ce que transmettent l'auteur et les acteurs. C'est une pensée théâtrale qui est pérenne, que certains ont un peu oubliée au profit de la violence d'être percuté au lieu d'être fécondé par l'intelligence d'un texte. *Britannicus* était prévu « dans le plus simple appareil », avec une mise en scène sur simple tapis. Le public sera placé de façon quadrilatérale.

Tout le monde verra bien sur quatre rangées. Si nous devons jouer avec les masques, je crois que nous le ferons. *Britannicus* est une pièce de larmes et de sang, avec des émotions très fortes des personnages et la violence du pouvoir. Jouer avec le masque demande une prise en charge corporelle. Le texte descend dans les orteils. On a tendance à oublier

cette grammaire : quand vous êtes de dos, quel sentiment voit-on dans votre colonne vertébrale. Cela ramène à la formation Jacques Lecoq, à une relation au corps qui est parfois oubliée.

### Comment se présente la saison des Tréteaux de France ?

Nous avons ce partenariat avec la Région Île-de-France depuis trois ans, pour être au cœur de l'action envers le public qui ne va pas au théâtre d'habitude. Toutes nos équipes sont mobilisées l'été, nous serons sur les îles de loisir. Cela ne change pas, donc, on est même surchargés. Il y a aussi des demandes de Départements qui voudraient qu'on élargisse cela. Je travaille cet été sur une autre

mise en scène, *Oblomov*, en partenariat avec le CDN Dijon. Nous jouerons au Théâtre du Parvis avec Benoît Lambert. S'il faut jouer *Oblomov* masqué, on le fera. Le décor, c'est une chambre de confinement : on retrouve des corrélations avec notre époque. Nous n'avons pas perdu nos relations avec les collectivités. Ce qui a pâti, ce sont les activités

prévues d'éducation artistique et culturelle avec milieu scolaire en mars, avril, mai juin. D'autres CDN, avec des salles à grandes jauges, ont des difficultés particulières.

### En tant que président de l'association des CDN, qu'attendez-vous d'un plan de relance ?

Une meilleure appréciation de ce qu'est le service public. Nous ne sommes pas au même endroit qu'une boîte de nuit que je respecte par ailleurs. Il faut traiter de façon prioritaire le service public des arts vivants, la création nouvelle. Nous sommes de première nécessité. J'ose le dire. Si on ne sent pas les choses de cette manière, on dit le spectacle attendra. C'est une crise biologique, mais c'est aussi une crise de la santé mentale, psychique. Tout ce qu'a annoncé le président dans son discours, nous en étions heureux, mais c'est déjà ne pas reconnaître ce que nous faisons tous les jours. On ne confond pas des artistes et des animateurs. C'est mépriser les métiers des animateurs et des éducateurs. Le président de l'ACDN demande plus de reconnaissance pour ce que font les uns et les autres. La reconnaissance est financière aussi. Que s'est-il passé depuis le 6 mai ? Nous ne voyons pas venir le plan de relance de la culture. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PERENNOU



Répétition de *Britannicus* avec masques

### LE NOMBRIL DU MONDE AJUSTE SA PROGRAMMATION.

Le Nombri du monde qui doit se tenir les 14 et 15 août à Pougne-Hérison (79) n'aura pas lieu dans sa forme initiale. Mais son fondateur, Yannick Jaulin, maintient l'événement, rebaptisé L'Éventuel festival : « On fête la trentième édition. Un anniversaire, ça ne se reporte pas ». Le Nombri du monde recentre sa programmation sur des artistes du territoire. En cas d'impossibilité de réunir plus de 500 spectateurs, le conteur envisage de replier l'événement en interne, en organisant un banquet pour les bénévoles et les artistes invités. Le Nombri du monde, c'est aussi une saison au Jardin des histoires, parcours pédagogique qui voit d'habitude défiler 100 à 150 enfants par jour, de mars à septembre. Seules les familles pourront, cet été, déambuler dans le parcours sonore qui rouvrira le 2 juin. « Trois des six permanents sont au chômage partiel mais on accuse une perte de 50 000 à 70 000 euros. On ne peut pas mettre en péril l'équilibre avec un festival. »

### UNE PLATEFORME POUR LES LIEUX DE DANSE.

Le 9 juin le Centre de développement chorégraphique Atelier de Paris a lancé le site StudioD'. Il s'agit d'une plateforme de mise en relation entre compagnies chorégraphiques ayant besoin d'espaces de travail et lieux qui disposent de studios susceptibles de les recevoir. Cela peut être un conservatoire qui a un studio libre à cause des vacances, une salle de danse libre à la suite d'un désistement, un théâtre ayant des lieux disponibles et l'on compte des CCN, des CDCN, une scène nationale, les membres du Paris Réseau... Il y a déjà 29 salles répertoriées et un appel est lancé aux lieux. Une fois enregistrée (gratuitement) la compagnie consulte la liste des disponibilités, envoie une requête, le lieu répond. Il s'agit d'un projet conjoint des associations de CCN et de CDCN, soutenu par la DRAC et la Ville de Paris. Profitant du temps de confinement, un groupe de travail a élaboré le projet qui coûté 60 000€ pour une année de fonctionnement. [studiod-danse.fr](http://studiod-danse.fr)

### NEW DEAL CULTUREL À AUBERVILLIERS.

Au Théâtre de La Commune, CDN à Aubervilliers, les artistes associés ont étudié le programme culturel du New Deal de Roosevelt, après la crise de 1929. Dans ce même esprit de collectage et de documentation de la crise, le théâtre lance un appel pour passer commande à 3 artistes. Ils recevront une bourse de 8 000 € pour travailler à cette question entre septembre et décembre, à partir d'enquête sur la situation vécue par la population. Le Théâtre de la commune proposera des ateliers durant l'été et une mini-école avec pédagogie alternative, philosophie, politique et arts pour les enfants. Par ailleurs, l'École des Actes a lancé une caisse de solidarité avec celles et ceux qui ne sont pas comptés dans les aides annoncées de l'État. Une cantine solidaire fonctionne depuis le 21 mai. La Commune rejoint l'appel pour l'hébergement de personnes exilées lancé par La Casa Paris et Paris d'Exil, le TGP à Saint-Denis et le Théâtre de l'Aquarium (Paris).

OPÉRA

# Nomination polémique de Dominique Pitoiset à Dijon

Un vote, mais pas de débat : « Je ne donnerai la parole à personne sur ce dossier. » Le maire de Dijon, François Rebsamen, a coupé court aux critiques de l'opposition en entérinant, lors d'un conseil municipal le 28 mai, la nomination de Dominique Pitoiset à l'Opéra de Dijon. Metteur en scène, à la tête d'une compagnie soutenue par la Ville, l'ancien directeur du Théâtre Dijon Bourgogne, centre dramatique national (de 1996 à 2000), succédera en fin d'année à Laurent Joyeux, qui dirige depuis treize ans la maison bourguignonne. Et c'est peu dire que sa nomination intervient dans un contexte houleux. Aux incertitudes liées à la crise sanitaire s'ajoute une polémique sur la procédure de recrutement qui n'a pas fait l'objet d'un concours. Dès février, le comité social et économique (CSE) de l'opéra s'était inquiété et avait demandé la tenue d'un jury de spécialistes. « On s'interroge sur l'avenir de la maison, sur les projets artistiques, sur le maintien des postes. En tant que théâtre lyrique d'intérêt national, on fait partie d'un réseau de coproductions, le projet doit s'inscrire dans cette logique », soukève Pascaline Sanson, déléguée suppléante au CSE. Christine Martine, adjointe à la culture, assume le procédé : « Dominique Pitoiset sera le cinquième directeur de l'opéra, qui est une régie municipale. À ce titre, tous les directeurs ont été choisis par le maire sur leur projet et nommés par un vote du conseil municipal. Chaque changement génère une inquiétude mais les



Dominique Pitoiset

procédures sont bien respectées. » Le cahier des charges de ce qui est un conventionnement, et non un label, impose seulement d'en demander son renouvellement en cas de changement de direction, « ce qui sera fait », assure l'élu. Homme de théâtre, Dominique Pitoiset n'a pas forcément les faveurs de la profession : un collectif d'artistes associés et en résidence a lancé une pétition pour le maintien de Laurent Joyeux, recueillant plus de 500 signatures. La lettre ouverte qui l'accompagne, adressée au ministre de la Culture, évoque « un remplacement brutal et sans concours » : « Au plus fort de la tourmente, quand la vie et la survie dépendent de décisions qui ne laissent aucun droit à l'erreur, on ne change pas un capitaine reconnu par tous. » Dominique Pitoiset défend son projet et les conditions de sa nomination : « J'ai répondu à un projet d'établissement avec un cahier des charges qui reprend les objectifs des théâtres lyriques d'intérêt national. On peut regretter qu'un appel à candidature plus démocratique n'ait pas été formulé – et il faudra peut-être repenser le contrat de direction à l'avenir – mais je demande un peu de considération pour ma personne et mon projet. » Il entend ouvrir la programmation de l'opéra à la danse, aux musiques du monde et au jazz, ainsi qu'à des événements participatifs et à plus de collaborations avec les acteurs locaux. Mais il le sait : le premier enjeu sera de restaurer la confiance de ses équipes, qu'il veut rencontrer dès maintenant. **DAVID PROCHASSON**

## Forbach : soutien à la directrice

**SCÈNE NATIONALE.** La présélection pour la direction du Carreau, scène nationale de Forbach et de l'Est mosellan, a fière allure. Ils sont six : certains viennent de Lorraine comme Grégory Cauvin (secrétaire général du Ballet de Lorraine), Stéphane Meyer (ancien directeur adjoint du NEST) et Laurence Lang (secrétaire générale du Carreau et directrice artistique par intérim depuis décembre 2018). S'ajoutent Julie Burgheim ex-responsable de la préfiguration du centre culturel franco-allemand Art'Rhena (68), Marina Zinzius, directrice de l'action territoriale et des publics à la Fondation Royau-mont, et Martine Dennewald, directrice artistique du Festival Theaterformen, à Brunswick (Allemagne). Avant le second tour, en juin, les salariés permanents ont

signé une lettre de soutien à Laurence Lang, à laquelle s'ajoute une seconde rédigée par les techniciens intermittents. Après les remous de l'ancienne direction, la candidature de la secrétaire générale s'inscrit pour les premiers « dans la continuité d'un travail mené depuis deux ans sans direction officielle. » Elle a su « remettre sur pieds une équipe désorientée » en accordant « une confiance totale en chaque membre du personnel et en fédérant l'équipe autour d'elle. [...] Ses choix artistiques ont toujours su allier qualité, diversité et accessibilité, critères ayant augmenté le taux de fréquentation des salles de manière considérable. [...] Nous souhaitons affirmer notre soutien total à sa candidature, suite logique d'un projet artistique de haut vol qui n'attend qu'à être reconnu et officialisé. » **THOMAS FLAGEL**

## REPRISE NÉGOCIÉE AU CENTQUATRE.

Le 17 mai, les élus du conseil social et économique du Centquatre, établissement de la Ville de Paris, ont écrit à la maire et à son adjoint chargé de la culture pour rapporter, disaient-ils, « de graves dysfonctionnements dans la gestion sociale de notre établissement ». Ils reprochaient des appels téléphoniques et des e-mails « envoyés aux salariés pour exiger d'eux qu'ils soient présents sur le site dès le 11 mai », et critiquaient le plan de reprise du travail envoyé le 15 mai. Les élus du CSE demandaient « que la course effrénée à une reprise chaotique soit stoppée et que la relance de l'activité soit envisagée de manière rigoureuse en répondant à des projets et objectifs précis. » Interrogé sur ce courrier, l'adjoint à la culture Christophe Girard estime que la direction saurait répondre à ces craintes du personnel. Quelques jours plus tard, les discussions avaient repris et les représentants du CSE refusaient de commenter la situation.

### ILS ONT DIT



JULIEN PEBREL

**AMBRE SENATORE**  
DIRECTRICE DU  
CENTRE CHORÉGRA-  
PHIQUE NATIONAL  
DE NANTES

« Il existe en France une course effrénée à la création de pièces. Les artistes, et c'est un privilège, ont la possibilité de créer en étant subventionnés. Chaque année, des sommes d'argent public sont distribuées pour de nouvelles créations. Mais c'est devenu un système d'hyperproductions, avec des œuvres qui tournent finalement peu. Nous appelons à arrêter cette course, comme la course à la surconsommation. Il faut repenser les spectacles sur le temps long pour qu'ils puissent être suffisamment vus. »

Entretien dans *Ouest-France*, le 27 mai

## CARRÉ-COLONNES ACCUEILLE LES COMPAGNIES.

Jusqu'au 25 juillet, Carré-Colonnes, scène nationale de Saint-Médard et Blanquefort (33), ouvre ses scènes, studios et espaces de création à 10 compagnies néo-aquitaines. Les deux nouvelles compagnies associées, Volubilis et Opéra Pagai, auront pour mission de réfléchir à inventer d'autres modalités artistiques et des projets de relations aux habitants du territoire. Chaque samedi, à l'occasion des marchés qui ont lieu devant le Carré et les Colonnes, les artistes sortiront faire un impromptu.

## OCCITANIE

## Toulouse : une reprise en demi-teinte

**S**e réinventer pour rendre cette période constructive, voilà l'enjeu.

Au théâtre Garonne, la nouveauté est l'ouverture dès le 2 juillet, dans les galeries du théâtre, d'un espace de création, où des équipes artistiques interrogeront les modalités de production et le rapport au public, en présence d'une vingtaine de spectateurs. Plusieurs séances seront proposées en journée, en respectant les consignes sanitaires. Cette programmation démarrera avec Aurélien Bory et sa performance *Corps noir* et se poursuivra durant la saison. Le Théâtre Garonne lance également un programme musical de juillet à septembre dans son café-restaurant. « *Il est difficile de prévoir le reste à moyen terme* », reconnaît le directeur Jacky Ohayon. Les spectateurs seront-ils masqués ? Les jauges pourront-elles être complètes ? Partout, l'on s'interroge. Au Théâtre Sorano, on cible le démarrage de la saison le 30 septembre. En plus de l'annoncer sur les réseaux sociaux le 18 juin, l'équipe prévoit de se rendre dans des appartements pour la présenter à des petits groupes. Le public pourra peut-être assister à quelques sorties de résidences durant l'été. Celles-ci ont démarré le 2 juin et se poursuivront du 20 juillet au 22 août. « *Durant cette grande séquence, le Sorano sera un lieu de fabrique, ce qui me semble la meilleure manière d'accompagner la reprise* », souligne le directeur Sébastien Bournac.

Le CDN Théâtre de la Cité a lui aussi lancé un appel à candidatures pour des résidences d'écriture et de recherche sur l'action artistique et culturelle, du 15 juin au 11 juillet,

accompagnées d'une bourse de 1 500 euros. « *Nous proposons aux compagnies occitanes de théâtre et de théâtre d'objets d'inventer des modes d'interaction avec le public, en prenant en compte la sortie de crise* », précise Stéphane Gil, directeur délégué. Concernant la saison prochaine, il est trop tôt pour décider quoi que ce soit, si ce n'est d'ouvrir progressivement la billetterie, d'un premier tiers seulement le 23 juin, puis pendant l'été si l'évolution est favorable. Une réunion est prévue avec la métropole afin d'harmoniser les protocoles sanitaires des théâtres toulousains.

Au Centre de développement chorégraphique national (CDCN) Place de la danse, les résidences d'artistes ont repris le 18 mai, en privilégiant les solos. Les studios resteront ouverts tout l'été. Mais l'incertitude plane sur le lancement de la saison, le 3 octobre, avec l'événement phare *Le jour de la danse*, en extérieur. « *On ne sait pas si l'on aura l'autorisation de la Ville. On avance à petits pas, mais on a remis la machine en route* », se rassure Corinne Gaillard, la directrice. Hervé Sansonetto, le patron de la mythique salle de concerts toulousaine *Le Bikini*, s'interroge aussi : « *On ne peut pas faire des concerts à 50 personnes, sinon comment payer les cachets ? Et vous imaginez le public masqué à un concert ?* ». Il mise sur les groupes français, mais rouvrir sa salle qui peut atteindre 1 500 places s'annonce délicat. En attendant avec impatience le retour à la normale, le *Bikini* rouvrira le 17 juin son restaurant. « *On saura faire repartir la fête, mais pour l'instant on n'est sûr de rien* ». **ARMELLE PARION**

## Marionnette : rapport sur le FMTM

**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES.** En 2019, le ministère a commandé un rapport sur l'association Les Petits Comédiens de chiffons (PCC) de Charleville-Mézières, connue pour le Festival mondial des théâtres de marionnettes (FMTM). La publication du rapport d'Annabel Poincheval, inspectrice théâtre, coïncide avec un double changement de direction : Anne-Françoise Cabanis doit quitter son poste à la fin 2020, et la présidence est assurée en intérim par Jean-Pierre Lescot suite au décès de Jean-Luc Félix. L'inspectrice salue la solidité du projet : le festival a absorbé le rythme bisannuel, la qualité de la programmation est reconnue, le fonctionnement s'est professionnalisé, les comptes sont sains malgré un budget « *trop serré* ». L'autrice soulignant « *la responsabilité des financeurs de pré-*

*voir une marge de manœuvre accrue* ». Elle indique aussi des pistes d'amélioration. L'équipe de 5 permanents en équivalents temps plein est insuffisante. Les années de festival, elle doit encadrer 80 salariés temporaires et des centaines de bénévoles. La nécessité de renouveler ces derniers est soulignée. La programmation pourrait être pensée avec un étalement des séries. Les défis sont également structurels : manque de logements à proximité de la ville, inscription dans le projet municipal de Cité des arts de la marionnette et recherche d'un équilibre avec le festival « *off* ». Proposition la plus radicale, le rapport propose de réfléchir à un rapprochement entre les PCC et l'Institut international de la marionnette, malgré leurs missions différentes. **MATHIEU DOCHTERMAN**

## FESTIVAL D'AIX NUMÉRIQUE.

Suite à l'annulation de son édition « physique », le Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence (13) lancera le mois prochain un festival sur le web nommé #lascènenumérique. Du 6 au 15 juillet, dix opéras, des inédits et des productions du patrimoine du festival seront proposés, en partenariat avec ARTE concert et France Musique. Les mécènes recevront un reçu fiscal et la forme que prendront les contreparties sont à l'étude. « *Ils bénéficieront d'une visibilité maximale sur la plateforme numérique du festival et nous espérons proposer des concerts privés pour nos mécènes, ou des avant-premières en ligne* », précise Mathias Coullaud, directeur du mécénat.

## UN FESTIVAL POP EN SERBIE EN AOÛT.

Le festival Exit, en Serbie est l'un des premiers événements de musiques actuelles à confirmer son maintien cet été en Voïvodine. Il se tiendra du 13 au 16 août.



Dans un communiqué, sa direction assure avoir répondu à la demande du Premier ministre serbe. La programmation est modifiée et la capacité du festival sera réduite, mais de grands espaces de la forteresse Petrovaradin du XVIII<sup>e</sup> siècle seront ouverts.

## THÉÂTRE DE LA VILLE EN 2S2C.

Le Théâtre de la Ville a signé le 4 juin une convention sur le déploiement du dispositif « Sport - Santé - Culture - Civisme » (2S2C) avec L'académie de Paris. Il s'inscrit dans ce dispositif gouvernemental par des ateliers de pratique artistique avec trente comédiens et artistes associés, pour les écoles primaires et les collèges parisiens. Le directeur, Emmanuel Demarcy-Mota, a imaginé un programme d'été avec un ensemble d'acteurs de la culture, de la santé, de l'éducation et de la justice. En juin et août, le Théâtre s'associera avec des médecins de l'hôpital de la Salpêtrière, le rectorat et la Ville de Paris, pour proposer spectacles et installations dans des lieux inattendus. En août, sera lancée une Académie autour de la santé et de la culture « *pour travailler avec la jeunesse et recréer du lien avec l'expérience des plus âgés* ». Les lieux du Théâtre de la Ville seront ouverts tout l'été pour accueillir tous les publics autour, par exemple, d'ateliers de pratiques de danse et de théâtre.

## CRISE SANITAIRE

# Les échos du secteur sur les réseaux sociaux

Un florilège des indignations, accès de colère et d'enthousiasme écrits par les professionnels sur Internet.

### JEAN-MARC DUMONTET

Producteur. Le 5 juin

« Ce soir, on affiche complet à Saint-Malo ! Un complet très très particulier, mais on voulait fêter la réouverture des salles et profiter du retour à la vie ! Merci au public, au Point virgule, d'avoir relevé le défi. Vive le théâtre ! »

### GUILLAUME RAMPON-LETELLIER

Administrateur de production  
Ma Prod et Thalia Prod. Le 11 mai.

« Je tombe de ma chaise ! Nous pouvons donc nous coller les uns aux autres dans un avion mais pas dans une salle de spectacle ou de cinéma ?! @olivierveran @Elisabeth\_Borne @FranckRiester il faut vous mettre d'accord et arrêter de vous foutre de la gueule des Français ! »

### YUKSEK

Musicien. Le 12 mai.

« Étrange de voir le monde repartir autour de soi et se dire que pour nous c'est peut-être dans un an. »

### BRUNO MANTOVANI

Compositeur. Le 22 mai.

« Écrire en 2020 des quatuors ou des opéras m'apparaît comme un non-sens. J'ai décidé de mettre fin aujourd'hui à cette activité inutile et de me consacrer à la composition de bandes sonores pour le Puy du Fou. L'avenir est là. #jemeréinvente #étéapprenant »

### COMPAGNIE JOLIE MÔME

Le 15 mai.

« Supprimer la "réforme" de l'assurance chômage est une urgence ! Le volet entré en vigueur en novembre dernier comme celui reporté à septembre, car tout le monde annonce un carnage pour les chômeurs et les précaires. »

### FRÉDÉRIC MARTEL

Producteur radio. Le 21 mai.

« On rouvre le ringardissime #PuyduFou pour plaire au souverainiste @PhdeVilliers mais pas les festivals de théâtre et de musique ! On rouvre les églises mais pas les rencontres de la photo d'Arles ni les cafés et les restaurants ? »

### BARBARA BOULEY, COMPAGNIE UN EXCURSUS.

Le 30 mai.

« J'ai lu le nouveau protocole sur l'éducation artistique et culturelle « post-confinement ». Un de plus. Perplexité et questionnements.

Est-il le résultat des propositions de Macron lors de son show télévisé en bras de chemise pour son plan consacré aux artistes ? L'EAC a toujours été une des missions du ministère de la Culture (et ce, au prix d'importantes batailles). Passe-t-elle aujourd'hui au ministère de l'Éducation nationale ? Avec toutes les lourdeurs administratives que cela impliquerait. Ce nouveau dispositif « Sport-santé-culture-civisme » est-il en passe de remplacer les dispositifs actuels de l'EAC puisqu'il est proposé sur toute la saison 2020-2021 ? Quid

## Des podcasts pour « Enfouir le tigre »

La compagnie des Ondes porteuses a réagi à l'intervention d'Emmanuel Macron le 6 mai dans laquelle il invitait à « enfouir le tigre ». « Festivals annulés, théâtres, salles de concert et cinémas fermés, et pourtant Franck Riester nous promet une fête de la musique 2020 et le parc du Puy du Fou va rouvrir ses portes d'ici peu. Ce serait donc ça se "réinventer", passer un "été apprenant" et "enfouir le tigre" ? » Via son projet sonore Les Ondes broadcasteuses, la compagnie lance un appel à collaboration pour recueillir les réactions et coups de gueules d'artistes dans une série de podcasts diffusés sur la plateforme d'audioblog d'Arte radio. En voici deux extraits.

**ALICE, danseuse.** « Puisqu'il faut passer un été apprenant plutôt que des vacances d'été, qu'on veut envoyer les enseignants ramasser

de la danse et des arts du cirque notamment ? Pour ce qui est des tarifs proposés par les collectivités territoriales aux artistes intervenants, nous sommes apparemment sur du 15 euros net de l'heure ! Soit moitié moins que le tarif proposé jusqu'ici aux artistes, pour exemple, par la Maison du geste et de l'image de Paris (une maison référente en ce qui concerne l'EAC). Restons en alerte sur ce sujet si important pour les artistes puisqu'elle touche à la transmission aux plus jeunes de l'ensemble de nos savoir-faire. »

des fraises et les artistes dompter des bêtes sauvages, j'espère que le gouvernement aura prévu un large plan de financement à la reconversion professionnelle. Autrement, je proposerais bien qu'on les enferme avec le tigre, ça nous fera quelques vacances et ça nous fera aussi faire des économies. »

**NADÈGE, musicienne.** « Je suis super rasurée de la politique de Macron en matière sanitaire en ce qui concerne la réouverture des lieux de culture, puisqu'il s'entoure de l'avis des plus grands scientifiques et des meilleurs épidémiologistes du pays, en la personne par exemple de Philippe de Villiers et de Jean-Marie Bigard. Du coup, j'avais un message pour Laetitia Halliday : "Laetitia, peux-tu appeler ton pote Manu au sujet de la réouverture des festivals, je crois que ça nous aiderait beaucoup pour cet été." »

## Un appel de Jacques Livchine

Jacques Livchine, directeur avec du théâtre de l'Unité, lance un appel à la profession : « Mes amis de tout le théâtre, j'ai le souvenir d'un mot d'ordre que nous avions inscrit sur le fronton de notre bâtiment, alors que nous étions à la tête d'une scène nationale à Montbéliard : "Il ne s'agit pas de remplir le théâtre de Montbéliard, mais Montbéliard de théâtre". Et donc nous nous étions mis à jouer partout où nous pouvions. Et ce fut une époque mémorable. Et là, une magnifique occasion se présente à tous. Le Covid-19 nous le demande. Envahir la ville de théâtre... Il existe en France plus de mille compagnies de théâtre dit de rue ou de cirque ou de danse qui adorent flirter avec le pavé des villes. Ne serait-ce pas le moment de se mettre tous ensemble chacun dans sa région, et jouer jouer jouer pour tous ces

gens qui ne passent jamais la porte de nos établissements ? Évidemment, on demandera au ministère de renoncer exceptionnellement à ses tableaux Excell qui nous évaluent.

Puisqu'il n'y aura pas de billetterie.

Cela pourrait être

bien enthousiasmant. À condition que la France entière devienne un terrain d'art tel un champ de coquelicots. L'expérience de la crise de 29 aux USA et de tous les comédiens créant des journaux vivants, living newspapers pourrait bien nous inspirer. Déjà en Franche-Comté, nous avons commencé avec la conjuration des jardins. »



## POINT DE VUE

# « Tout le monde vous attend, Monsieur le ministre »

*La Lettre du Spectacle* a demandé à un ancien conseiller spectacle du ministre de la Culture de rédiger une « note » au sujet de la crise à l'attention de l'actuel ministre. Merci à son auteur de s'être prêté au jeu.

Monsieur le Ministre,

Le 17 mars 2020, au premier jour du déconfinement, la Culture sous ses formes plurielles a soudainement disparu. À la fréquentation des musées, galeries, librairies, salles de concert, théâtres, cinémas... s'est substituée la rencontre régulière des arts et des artistes à travers l'écran d'un ordinateur, d'un téléphone portable ou d'une télévision. Le numérique et le virtuel ont remplacé les espaces physiques et la rencontre directe des personnes entre elles.

Depuis cette date, qui marque un tournant jamais pris jusqu'alors, c'est la création qui a remplacé les créateurs et le divertissement, c'est-à-dire ce qui permet de tourner son esprit, a revêtu une importance majeure dans la vie des Français, lesquels n'ont jamais autant écouté, regardé ou partagé des œuvres mises à leur disposition, le plus souvent gratuitement.

Très vite, vous avez perçu que cette transformation, qui pouvait paraître positive, masquait en réalité une succession de drames dont l'ampleur se laissait deviner au fur et à mesure de vos échanges menés avec les professionnels du spectacle vivant ou de l'image. La fermeture des lieux accueillant du public s'accompagnait inévitablement de la suppression des programmations et des actions artistiques prévues à partir de mars, et donc de l'arrêt de travail de centaines de permanents, d'intermittents ou d'indépendants dont le sens même de la vie et les moyens de survie se trouvaient remis en cause.

Vous avez alors pris des mesures d'urgence afin d'éviter que l'accident de la Covid-19 ne se mue en faillite programmée du milieu culturel, brutalement privé de ses outils de travail pour une durée indéterminée.

Tout cela est à mettre à votre actif, d'autant plus fortement que, victime vous-même de la maladie, vous avez été dans l'incapacité d'accompagner personnellement la mise en place de ces dispositifs qui ont montré la réactivité d'un ministère de la Culture pourtant sous le choc d'une situation catastrophique et inédite.

Pourquoi alors ces critiques virulentes à votre rencontre – on se souvient de la pétition parue dans *Le Monde* et des nombreux courriers amers ou incendiaires rendus publics que vous avez reçus – et ce sentiment de « vide »

qui n'a cessé de grandir chez toutes celles et ceux qui auraient dû au contraire s'identifier à vous et adhérer à vos prises de parole comme à vos actions ?

C'est que, très rapidement, la situation a semblé vous échapper. Là où l'on attendait un combat pour rappeler la nécessité absolue de la culture, d'autant plus grande que grandissait le repli sur soi et la coupure d'avec le vivant, a été promu le débat, souvent incompréhensible, autour du calendrier ou des priorités. Là où l'on réclamait de la précision, c'est l'indécision ou l'approximation (ah, ces « petits » festivals ou ces « petits » musées !) qui ont régné. Là où l'on attendait de la rage et du courage, c'est une parole gouvernementale ou présidentielle, au mieux indifférente au pire emphatique, et pour tout dire amphigourique, qui a noyé vos intentions et effacé vos convictions.

« *L'art ne vient pas coucher dans les lits qu'on a faits pour lui* », écrit Jean Dubuffet dans ses *Prospectus*. Le ministre de la Culture peut-il regarder toutes celles et ceux pour lesquels son ministère a été inventé se débattre en vain contre l'arbitraire (des trains sans distanciation physique mais des théâtres ou des cinémas auxquels elle est imposée), contre l'injustice (une injonction à l'éducation artistique alors que les projets en cours sont abandonnés au profit d'un « 2S2C » dont le nom même est une injure à la sensibilité), contre l'inquiétude (une année blanche annoncée pour les intermittents mais aux contours toujours flous; des auteurs encensés mais abandonnés, etc.) ? On pourrait ajouter encore bien des malaises qui attendent un diagnostic éclairé et des traitements adaptés. Tout le monde vous attend Monsieur le ministre. Dites tout haut que vous comprenez ces maux et l'émotion qu'ils suscitent, que vous êtes là pour traduire devant vos collègues ministres, devant le Premier ministre, devant le président de la République, devant les grands élus de la République, devant les mécènes ou potentiels mécènes et, plus que tout, devant les citoyens, les aspirations de tout un pan de la société qui ne vaut ni plus ni moins qu'un autre, mais dont votre rôle est précisément d'en porter haut l'étendard et de le représenter avec audace, détermination et... culot !

Comme Oreste dans *Les Mouches*, de Sartre, venez nous dire « *j'ai fait mon acte* ». ■

## QUÉBEC : 295 M€ POUR LA CULTURE.

Au Québec, la ministre de la Culture, Nathalie Roy, a dévoilé, le 1<sup>er</sup> juin, un programme de 400 millions de dollars (environ 295 millions d'euros). L'argent frais (164 M€ de crédits nouveaux, une fois écartés les redéploiements) doit servir à adapter l'offre aux conditions sanitaires. Il y aura 47 M€ pour les entreprises et organismes qui ont dû fermer leurs portes; 33 M€ pour la création et la diffusion de spectacles « innovants » et numériques; 22 M€ pour la musique et ses artisans, 8,5 M€ pour la promotion des spectacles. Le gouvernement du Québec souligne que la hausse du budget culture, prévue à 12 % cette année, atteindra 26 % avec ces moyens supplémentaires.

## EUROPE : PAS DE CULTURE DANS LA RELANCE ?

Le plan de relance européen de 750 milliards présenté par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, le 27 mai, ne comprend pas d'axe dédié à la culture. La Coalition française pour la diversité culturelle, exprime son incompréhension et sa déception. « *Pire, la proposition de budget 2021-2027 pour le programme Europe créative (1,52 milliard d'euros), outil essentiel de la politique culturelle européenne, est même en recul de 7 % par rapport à une précédente proposition de la Commission européenne il y a 2 ans* », ajoute-t-elle. Cet appel est relayé par la voix de la SACD et le Syndeac en France. À l'approche du conseil européen du 19 juin, la fédération européenne d'employeurs du spectacle vivant Pearle renouvelle son appel à doubler le budget culture européen.

## PEARLE APPELLE L'EUROPE À SE COORDONNER.

Pearle appelle l'Europe à se coordonner. La fédération européenne Pearle, qui regroupe 56 organisations professionnelles nationales du spectacle vivant (dont l'Association française des orchestres et Les Forces musicales), appelle l'Europe à adopter une approche commune pour rouvrir les structures et lieux culturels. « *Les mesures diffèrent considérablement d'un pays à l'autre et manquent d'une logique claire. Les seuils de personnes pouvant assister à une représentation sont souvent fixés sans qu'aucune distinction ne soit faite entre les très petites et les grandes salles* », regrettent ses auteurs qui invitent l'Europe à tenir un message simple et clair vis-à-vis du public. Ils réclament des règles communes pour planifier les tournées des artistes lorsque ceux-ci pourront à nouveau voyager à travers l'Europe.

## Sacem : rémunération pour les *live streams*.

La Sacem met en place une rémunération de droits d'auteur adaptée à la diffusion des *live streams*. Ces concerts à regarder sur Facebook, Instagram et Youtube sont en forte augmentation avec la crise. La Sacem pourra rémunérer ses membres pour leurs *live streams* diffusés sur ces trois plateformes et ayant généré un minimum de 1 000 vues. Les auteurs, compositeurs, et éditeurs, membres de la Sacem peuvent déclarer leur *live* depuis le 3 juin. Les montants minimum répartis : un titre (environ 4 à 5 minutes) : 10 € ; *live stream* de 20 minutes maximum 46,35 € ; *live stream* de plus de 20 minutes : 76 €. Rémunération complémentaire : 0,001 € par vue (comptage arrêté en fin de trimestre) hors frais de gestion.

## Théâtre des Cordes : réouverture en septembre 2021.

Après de nombreuses difficultés, les travaux de réhabilitation du lieu historique de la Comédie de Caen devraient se terminer au printemps 2021. La réouverture prévue fin 2019 ne se fera qu'en septembre 2021. Matthias Langhoff ouvrira la saison 2021-2022 de la Comédie de Caen - CDN de Normandie au Théâtre des Cordes, avec une récréation *Richard III*, qu'il avait mis en scène en 1995, avec Marcial Di Fonzo Bo dans le rôle titre.

## Paris : appel à projets.

La Ville de Paris lance son appel à projets pour le « Mois d'août de la culture » sur paris.fr qui se déroulera du 18 juillet au 15 septembre (*La Lettre du Spectacle* du 29 mai). La date limite pour y répondre est le 17 juin sur la plateforme PARIS ASSOS. Les budgets des projets déposés devront se situer entre 2 000 et 20 000 euros. Mais la Ville n'en prendra pas plus de 80% en charge, ce qui n'a pas manqué de susciter un agacement de la part de compagnies.

## Départ à la retraite de Pascale Henrot...

Directrice de l'Office national de diffusion artistique (ONDA) depuis six ans, Pascale Henrot fera valoir ses droits à la retraite et quittera ses fonctions le 31 décembre. Avant l'ONDA elle dirigeait le Théâtre de la Cité internationale à Paris (2008 à 2014). Elle été codirectrice du festival Paris Quartier d'été de 2000 à 2008 et collaboratrice de diverses compagnies de danse, dont celle de Philippe Decouflé, de 1980 à 2000.



Pascale Henrot

## ... et de Brigitte Bertrand.



D.R.

Codirectrice du Sablier, pôle des arts de la marionnette en Normandie, à Ifs (14), Brigitte Bertrand part à la retraite en juillet. Anne Decourt, sa codirectrice, poursuit seule à la direction du Centre national de la marionnette en préparation. Brigitte Bertrand avait intégré le théâtre Jean-Vilar d'Ifs en 1992 comme administratrice et en était devenue directrice en 1998. En 2012, elle avait, avec Anne Decourt, directrice du Créam, à Dives-sur-Mer (14), décidé de préparer la fusion de leurs structures respectives, ce qui a abouti en 2017 au Sablier, désormais scène conventionnée.

## Le Lavoir moderne préempté ?

Maintes fois menacé de disparition – son ancien directeur avait mené une grève de la faim en 2009 pour éviter les projets immobiliers sur le site –, le théâtre du Lavoir moderne, dans le quartier de la Goutte-d'Or à Paris (XVIII<sup>e</sup>), a été mis en vente par son propriétaire, la holding luxembourgeoise Zaka. L'association Graines de soleil, qui en assure la gestion, aimerait voir la municipalité préempter

## CAEN

# L'ancien Panta restera un théâtre

À cette adresse, en 1991, la compagnie Panta Théâtre, codirigée par Véro Dahuron et Guy Delamotte, avait transformé un hangar en théâtre, un lieu de création contemporaine, jusqu'à son départ, choisi, en mai dernier. La Ville de Caen, qui reprend le bail à partir d'août, prépare un appel à projets pour janvier 2021. En attendant, c'est la Comédie de Caen - CDN de Normandie qui gère les murs pour la saison 2020-2021. « Il y a cette convergence entre le retard de travaux, rue des Cordes, et ce retard pris rue de Bretagne pour l'appel à projets, qui permet de faire une proposition pour répondre aux besoins des compagnies, dans la continuité de laxe de création et de recherche du lieu », explique Emmanuelle Dormoy, réélue adjointe au maire en charge de la culture et du patrimoine. La Comédie de Caen, privée pour une saison de plus de son théâtre caennais, dispose d'une enveloppe d'un peu moins de 600 000 €, dont 150 000 € de fonds propres, pour accueillir une vingtaine de compagnies normandes pour des résidences de une à trois semaines au 24 rue de Bretagne, et ce, en plus des résidences prévues dans son théâtre d'Hérouville-Saint-Clair. La rue de Bretagne devrait s'ouvrir au public pour des représentations à prix libre, et des sorties de résidence, lectures ou étapes de chantier à entrée libre. Le projet « 24 rue de Bretagne » est le premier soutenu par le dispositif Normandie Fonds d'urgence culture lancé par la Région, à hauteur de 120 000 €, auxquels s'ajoutent 80 000 € de l'État, 35 000 € du Département du Calvados et les 90 000 € de la ville. **CHRISTINE RAOUT**

le théâtre. Une solution appuyée par des élus EELV qui ont soutenu la proposition à la mairie.

## Onyx, pas avant 2022.

Fermée pour des travaux depuis juillet 2018, la scène conventionnée danse et arts du cirque de Saint-Herblain (44), Onyx, devait rouvrir en septembre 2019 puis à la rentrée 2020 après que de l'amiante a été découvert dans ses murs. En raison de la complexité du protocole de désamiantage, cette salle de 530 places conçue en 1988 par Myrto Vitart et Jean Nouvel ne rouvrira pas avant janvier 2022. Une saison nomade est programmée dans les salles de l'agglomération.

## C'est pour bientôt.

Le collectif Jeune Public Hauts-de-France ouvre son 5<sup>e</sup> appel à participation auprès des équipes artistiques souhaitant présenter un projet lors du dispositif de présentation de projet « C'est pour bientôt » qui aura lieu en fin d'année 2020. Jusqu'au 30 juin. collectif-jeune-public-hdf.fr

## Strit-it : 3<sup>e</sup> édition.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 juin pour la 3<sup>e</sup> édition de Strit-It, Incubateur d'artistes dédié aux musiques urbaines par le SDV- Studio des Variétés et YouTube Music. stri-it.com

## CARNET

### Martine Spangaro

Figure du Théâtre de Sartrouville, centre dramatique national, dont elle a été directrice adjointe de 1989 à 2006, Martine Spangaro est morte le 31 mai, à l'âge de 74 ans. Elle était proche de son fondateur, Claude Sévenier, qu'elle avait suivi au Petit Louvre, théâtre d'Avignon, haut lieu du Off, dont elle assurait encore la direction artistique. Elle fut, par ailleurs, secrétaire générale du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, de 1974 à 1986, avant d'être assistante de mise en scène au Théâtre de la Commune, Centre dramatique national d'Aubervilliers, jusqu'en 1989.

**Matthieu Banvillet quitte le Quartz.** Matthieu Banvillet quittera la direction du Quartz scène nationale de Brest, à la fin de l'année. Il était directeur depuis dix ans après avoir été administrateur pendant six ans. « *Je souhaite envisager d'autres aventures professionnelles, sourit-il. Je ne pars pas pour autre chose.* »

Il estime être arrivé au terme d'une étape, après deux conventions d'objectifs, le renouvellement de la délégation de service public avec Brest Métropole, la fin des associations avec les

équipes artistiques, des travaux de rénovation qui débutent l'année prochaine. Il salue l'engagement de l'équipe et assure qu'il n'a pas de projet défini.

**G2o Île-de-France : coprésidence.** Les membres du Groupe des 20 Théâtres en Île-de-France ont élu un nouveau trio en coprésidence. Il s'agit d'Annette Varinot, directrice du Théâtre Jacques Carat (94), Frédéric Maragnani, directeur du Théâtre de Chelles (77), Christian Lalos, directeur du Théâtre de Châtillon (92). Les finalistes de l'appel à candidatures sur le « Réel au plateau » qui présenteront leur création lors des Plateaux du 6 octobre sont les compagnies Cassandre - Sébastien Valignat ; Le Grand Nulle Part - Julie Guichard ; La Polka - Anna Nozière ; La Base - Tamara Al Saadi.

**Drastic on Platic : plus de 100 signataires.** Plus de 100 festivals ont signé la charte Drastic on Plastic France, les derniers étant No Logo, dans le Jura, le Bon Air et Delta, à Marseille. Des webinaires thématiques sont proposés chaque mois aux signataires qui s'engagent à réduire leurs déchets plastiques. La charte avait été lancée lors des BIS par le collectif R2D2 (Réseaux d'accompagnement des événements au développement durable).

**Surprise liquidée.** La société Surprise a été placée le 26 mai en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Paris. Créée en 2011, l'entreprise avait notamment organisé le festival Weather en Île-de-France, les soirées Concrete sur la Seine et lancé en 2019 le club Dehors Brut, à Paris. Ce dernier avait écopé d'une fermeture administrative d'un mois suite à la mort par overdose d'un client. Le président de Surprise, Aurélien Dubois, ne peut s'exprimer, à la demande du liquidateur qui doit procéder au licenciement des équipes (40 équivalents temps plein) et assurer le paiement des créanciers.

**New Settings : appel.** La Fondation d'entreprise Hermès



YVAN CLEDAT

Clédat & Petit-pierre, *Ermitologie*

appelle à propositions jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet pour la 11<sup>e</sup> édition de New Settings, avec le partenariat des Théâtre de la Cité internationale, Festi-

val d'Automne à Paris, Théâtre Nanterre-Amandiers, Théâtre de la Ville et de Centre Pompidou. [fondationentreprisehermes.org](http://fondationentreprisehermes.org)

**Mise en œuvre : sélection.** La Sacem est associée à la Fondation Banque Populaire et à la plateforme de financement participatif Proarti pour l'appel à projets Mise en œuvre(s), qui incite les interprètes à passer commande à des compositeurs de musique contemporaine pour une œuvre instrumentale, vocale ou électro-acoustique. Suite au premier appel, ont été sélectionnés les projets portés par le Trio Fauve et le compositeur Alex Nante; par le Quatuor Girard en quintette et Matthieu Stefanelli; par Eudes Bernstein et Matteo Franceschini; par le Quatuor Éclisses et le compositeur Matthieu Stefanelli.

**Danse élargie : 20 bourses.** Le concours Danse élargie 2020 qui devait se tenir les 13 et 14 juin au Théâtre de la Ville-Espace Cardin avec plusieurs candidats venant de l'étranger n'a pas pu se tenir. Un film a été réalisé pour découvrir les 20 finalistes sélectionnés parmi 420 dossiers reçus de 54 pays. On peut le voir sur le site [danse-eligible.com](http://danse-eligible.com). Emmanuel Demarcy-Mota, Boris Charmatz et Annick de Chaunac ont décidé, avec le soutien du Théâtre de la Ville, et accompagnés par la Fondation d'entreprise Hermès, d'accorder une bourse aux 20 finalistes.

**Partie commune.** À travers le festival Vis-à-vis (création artistique en milieu carcéral) ou la série théâtrale Iliade, le Théâtre Paris-Villette soutient des artistes qui mettent au cœur de leur création le partage entre professionnels et amateurs. Il lance un appel pour soutenir un projet qui associera interprètes professionnels et amateurs. Candidatures avant jusqu'au 5 juillet à [partie.commune@theatre-paris-villette.fr](mailto:partie.commune@theatre-paris-villette.fr)

PARUTION

**Quelle évolution des droits à l'assurance chômage ? (1979-2020).** Mathieu Grégoire, Claire Vives et Jérôme Deyris présentent d'abord dans cette étude l'évolution des droits à l'assurance chômage. Ils exposent ensuite la construction d'un simulateur destiné à objectiver l'évolution des droits pour des profils particuliers de salariés. Cet outil aide à comparer des trajectoires d'emploi et fait ressortir une « *inversion complète, entre 1979 et 2019, de la hiérarchie de l'indemnisation pour les salariés à l'emploi discontinu les plus précaires. Alors que ceux qui étaient les plus exposés au chômage en 1979 étaient les plus indemnisés, c'est l'inverse qui se produit en 2019 : leur indemnisation est d'autant plus forte que leur chômage est faible.* » Rapport à la CGT publié par l'IRES, Institut de recherche économique et sociale. À télécharger gratuitement sur [ires.fr](http://ires.fr)

FINANCEMENTS

Les aides à la création d'Artcena

Voici le palmarès de la session de printemps de la commission nationale de l'aide à la création de textes dramatiques, présidée par Serge Tranvouez. Catégorie littérature dramatique : *Mère morte*, de Lucile Bertin ; *Racine de trois*, de Pierre Margot ; *Le Cercle de craie calaisien*, de Veronika Boutinova ; *La Foutue Bande*, de Yvan Corbineau ; *Des robots et des hommes*, de Laurent Cruel ; *Fanny*, de Rebecca Déraspe ; *Ce que nous désirons est sans fin*, de Jacques Descorde ; *Les Étoiles*, de Simon Falguières ; *Sirène*, d'Adèle Gascuel ; *Un monde possible*, de Charif Ghattas ; *Richard dans les étoiles*, de Valérien Guillaume ; *Daydreaming*, de Ronan Mancec ; *Les Couleurs de l'air*, de Igor Mendjisky ; *Dérèglement climatique (Le jour où nous avons pris le pouvoir)*, de Maxime Motte ; *Fado dans les veines de Nadège Prugnard* ; *Nina*, de Jean-Paul Rouvrais ; *Les Sentinelles*, d'Olivier Sylvestre. Catégorie traduction : *Nerium Park*, de Josep Maria Miró, traduit du catalan par Laurent Gallardo ; *La Sœur de Jésus-Christ*, d'Oscar de Summa, traduit de l'italien par Federica Martucci ; *Billybeille*, de Evan Placey, traduit de l'anglais par Adélaïde Pralon. Catégorie encouragements : *Vomir la rage*, de Christian Bach ; *Tu es parti(e), tu es parti(e), tu n'as laissé qu'une dystopie...*, de Alexandru Bumbas ; *Ce qu'il en reste*, de Marjorie Ciccone ; *Braises*, de Laurie Guin-Trouillas ; *Where did I kill you for the first time?*, de Saeed Mirzaei Fard. |



Délégation de service public  
 du Zénith de Limoges Métropole

**AVIS DE CONCESSION**  
 Directive 2014/23/UE

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE :**

**I.1) NOM ET ADRESSES :**

COMMUNAUTE URBAINE LIMOGES METROPOLE  
 Numéro national d'identification : 24871931200162  
 19, rue Bernard Palissy  
 Point(s) de contact : Service Achats et Marchés Publics  
 87031, Limoges Cedex 1, F  
 Téléphone : (+33) 5 55 45 79 00  
 Courriel : marches-publics@limoges-metropole.fr  
 Fax : (+33) 5 55 45 78 64  
 Code NUTS : FRI23

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.limoges-metropole.fr>  
 Adresse du profil acheteur : <https://agglo-limoges.e-marchespublics.com>

**I.3) COMMUNICATION :** L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <https://agglo-limoges.e-marchespublics.com>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** point(s) de contact susmentionné(s).

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées : Par voie électronique à l'adresse : <https://agglo-limoges.e-marchespublics.com>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Organisme de droit public

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :**

Services généraux des administrations publiques

**SECTION II : OBJET :**

**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ :**

**II.1.1) Intitulé :** Délégation de service public du Zénith de Limoges Métropole

Numéro de référence : 2020-CSP-083

**II.1.2) Code CPV principal :** Descripteur principal : 92320000

**II.1.3) Type de marché :** Services

**II.1.4) Description succincte :** La présente consultation a pour objet de confier l'exploitation de la salle de spectacles du Zénith de Limoges Métropole dans le cadre d'un contrat de concession pour une durée de 5 ans.

**II.1.5) Valeur totale estimée :** Valeur hors TVA : 6 000 000 euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

**II.2) DESCRIPTION :**

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRI23

Lieu principal d'exécution : Zénith de Limoges Métropole - Avenue Jean Monet, 87031 Limoges

**II.2.4) Description des prestations :**

Les missions principales confiées au délégataire sont les suivantes :

- l'exploitation de la salle de spectacles ;
- la programmation des spectacles et des événements et toutes les interventions et actions nécessaires au bon déroulement des spectacles et événements ;
- l'exploitation technique des installations et équipements composant la salle de spectacles (entretien, maintenance et renouvellement selon des modalités et la répartition de ces obligations entre le Délégataire et l'autorité Délégante qui seront précisées dans le Dossier de consultation des entreprises) ;
- la gestion du service public dans le respect des obligations du cahier des charges "Zénith". Limoges Métropole souhaite que l'équipement culturel objet de la délégation bénéficie du label "Zénith". Le cahier des charges "Zénith" sera transmis gratuitement aux candidats dans le dossier de consultation et peut être consulté et téléchargé sur Internet ([https://www.cnv.fr/sites/cnv.fr/files/documents/PDF/CNV/CC\\_ZENITHS.pdf](https://www.cnv.fr/sites/cnv.fr/files/documents/PDF/CNV/CC_ZENITHS.pdf)) ;
- la reprise du personnel dans les conditions des dispositions des articles L. 1224-1 et suivants du Code du travail ;
- création d'une société dédiée.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée :** Valeur hors TVA : 6 000 000 euros

**II.2.7) Durée de la concession :** Durée en mois : 60

**II.2.14) Informations complémentaires :** Zénith de Limoges Métropole implanté près du Parc des Expositions, sur un terrain de 51 670 m<sup>2</sup>. Capacité d'accueil maximale 4 513 places tout assis et 6 047 places assis/debout et large modularité (10 jauges possibles). Accès à proximité de l'A20, parking de 1500 places et desserte transports en commun. Inauguré en 2007. Dernières années, environ 100 000 spectateurs par an. CA environ 1,2 M par an.

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE :**

**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :** Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

1/ Lettre de candidature datée et signée par une personne engageant la société (ou DC1) ;

2/ Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat et chaque membre du groupement ;

3/ Identification de chaque membre du groupement d'entreprises, pouvoir donné au mandataire par les cotraitants habilitant le mandataire au nom de l'ensemble du groupement à signer le contrat ;

4/ Déclaration sur l'honneur du candidat attestant :

- " 1° Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du Code de la commande publique

- 2° Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts " ;

5/ Déclaration relative au respect de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés mentionnés aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail ;

6/ Extrait Kbis de moins de 3 mois ou équivalent étranger et composition du capital social ;

7/ Copie ou de jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.

Le candidat produit également les éléments permettant de justifier les capacités et aptitudes des autres opérateurs économiques que le candidat présente dans sa candidature et de prouver qu'il en disposera pendant toute l'exécution du contrat.

**III.1.2) Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

1/ Extrait des bilans et comptes de résultats pour les 3 derniers exercices clos disponibles dans le cas où la publication des bilans est prescrite par la législation du pays dans lequel le candidat est établi ou tout autre document reprenant les mêmes données concernant l'ensemble de l'activité du candidat et concernant le domaine d'activité objet de la délégation de service public ;

2/ Attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle pour l'activité objet de la délégation.

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

1/ Présentation de l'entreprise. En cas de groupement, devront être clairement précisés : l'identité, le rôle et, eu égard aux compétences, la complémentarité de chacun des membres du groupement dans le cadre du projet ;

2/ Présentation de son savoir-faire en matière de réalisation et d'exploitation en rapport avec l'objet de la délégation ;

3/ Les références pertinentes vérifiables du candidat au cours des trois dernières années pour les missions d'exploitation, relatives à des prestations similaires à celles faisant l'objet de la présente consultation ;

4/ Note décrivant les moyens techniques et humains du candidat (effectifs par catégorie de personnels, qualifications, outillage, matériels, équipements techniques) ;

5/ Le cas échéant, tout document complémentaire de présentation à la diligence du candidat.

**III.1.5) Informations sur les concessions réservées :**

**III.2) Conditions liées à la concession :**

**III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :**

L'exploitation de la salle sera soumise aux obligations découlant du cahier des charges des salles Zénith. Conformément au principe fixé dans la délibération n°10 du Conseil communautaire en date du 29 mai 2007, la concession fera l'objet d'une clause de promotion de l'emploi des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion.

**SECTION IV : PROCÉDURE :**

**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :**

**IV.2.2) Date limite de remise des candidatures**

**ou de réception des offres :** 15 juillet 2020, à 12 :30

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** Français

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :**

**VI.1) RENOUVELLEMENT :** Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

1/ La présente consultation est engagée conformément aux articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, aux articles L.3000-1 et suivants et R.3111-1 et suivants du Code de la commande publique. Les candidats doivent transmettre avant la date et heure limite fixées au présent avis leur candidature par voie électronique sur le profil d'acheteur de Limoges Métropole, à l'adresse URL suivante : <https://agglo-limoges.e-marchespublics.com>

Si des pièces demandées dans le dossier de candidature sont absentes ou incomplètes, la collectivité pourra demander au candidat de compléter leur dossier de candidature.

2/ En application de l'article L.1411-5 du CGCT, les critères de sélection des candidatures sont les suivants : garanties professionnelles et financières ; respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L.5212-4 du code du travail ; aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

3/ En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des pièces énumérées ci-avant à l'exception de la lettre de candidature qui reste unique et qui sera renseignée par chacun des membres.

4/ Il est précisé que les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront les éléments dont elles disposent.

5/ L'appréciation des garanties professionnelles et financières et de l'aptitude à assurer l'égalité des usagers devant le service public et la continuité du service public est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre d'un groupement possède la totalité des compétences requises pour l'exécution du contrat. Par ailleurs, la preuve de leurs garanties et aptitudes précitées peut être apportées par tout autre moyen ou justificatif.

6/ Afin de permettre l'appréciation de leurs dossiers de candidatures et conformément à l'article R.3123-19 du CCP, les candidats peuvent demander que soient également prises en considération les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens entretenus, et si les candidats démontrent qu'ils en disposeront pendant la durée de l'exécution du contrat. Dans ce cas, les candidats devront : - justifier des capacités de ces opérateurs économiques en produisant les mêmes documents que ceux dont la production leur est demandée par l'autorité délégante. - et apporter la preuve qu'ils en disposeront pour l'exécution du contrat. Pour ce faire, les candidats produisent alors une déclaration du ou des opérateurs économiques présentés ou, plus généralement, un engagement formalisé en ce sens (CE, 15 mars 2019, SAGEM, no 413584).

7/ La commission des délégations de service public dressera la liste des candidats admis à présenter une offre.

8/ Le candidat (ou le groupement candidat) retenu s'engagera à créer une société ad hoc, exclusivement dédiée à l'exécution du contrat de concession. En cas de groupement d'opérateurs économiques, l'ensemble des membres du groupement devront être actionnaires de la société dédiée.

9/ Les informations complémentaires seront consultables ultérieurement dans le dossier de consultation (DCE) qui sera mis à disposition et à retirer gratuitement par les candidats qui auront été admis à présenter une offre.

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Limoges - 1, cours Vergniaud - CS 40410, 87000, Limoges, F

Téléphone : (+33) 5 55 33 91 55, Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr, Fax : (+33) 5 55 33 91 60

**VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Avant la signature du contrat, recours en référé précontractuel (art. L. 551-1 et s du CJA). Après ladite signature recours, référé contractuel (art. L. 551-1 et s du CJA) ou recours de pleine juridiction contre le contrat.

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal administratif de Limoges - 1, cours Vergniaud - CS 40410, 87000, Limoges, F

Téléphone : (+33) 5 55 33 91 55, Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr, Fax : (+33) 5 55 33 91 60

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :** 08 juin 2020

# RECRUTEMENT DU-DE LA DIRECTEUR-TRICE DU THÉÂTRE DE LA CROIX-ROUSSE, LYON 4<sup>E</sup>

## le Théâtre de la Croix-Rousse

Le Théâtre de la Croix-Rousse, créé en 1994, dispose de deux salles, l'une de 600 places, l'autre de 80. Dirigé par les artistes Philippe Faure puis Jean Lacornerie, c'est actuellement un lieu de création et de diffusion dont l'identité artistique est à la croisée du théâtre et de la musique. Son budget en 2019 s'élève à 2.750.000€ dont 1,5M€ de subventions publiques et 450.000€ d'apport direct de la Ville de Lyon. L'équipe permanente se compose de 25 ETP au total, dont 17 ETP qui relèvent de l'Association Théâtre de la Croix-Rousse (15 ETP en CDI – direction, relations publiques, communication, administration et 2 ETP soit 10 agents d'accueil à temps partiel). La Ville de Lyon met également à disposition une équipe technique (7 personnes), une équipe de gardiennage (3 personnes), un espace de stockage et prend en charge les fluides. Pour la saison 2018-2019, le taux de fréquentation du Théâtre a été de 79% (44.589 entrées), avec 26 spectacles accueillis et 121 représentations.

### présentation du poste

Tout en s'inscrivant dans l'histoire et l'héritage de ce lieu, la nouvelle direction aura la liberté de développer un projet avec une ligne artistique forte, singulière (hors danse), qui se distingue de celle des autres théâtres de Lyon et de l'agglomération.

Il est attendu de la nouvelle direction qu'elle cherche à :

- › Faire preuve d'innovation tant sur le plan artistique que dans la relation aux partenaires locaux et aux habitant·es;
- › Rassembler le public le plus large et le plus diversifié autour d'une programmation exigeante, faisant place à des séries de représentations;
- › Partager l'outil mis à sa disposition avec des compagnies locales, régionales, nationales et internationales, tout en étant attentive aux premières créations;
- › S'inscrire dans le réseau culturel lyonnais, en lien avec les réseaux régionaux, nationaux et internationaux;
- › Développer les modalités d'un fonctionnement économique dynamique;
- › Mettre en œuvre des projets destinés à tous les publics, notamment aux jeunes et aux familles, ainsi que des projets d'éducation artistique et culturelle.

### Compétences requises

- › Expertise de la création contemporaine dans les champs du spectacle vivant;
- › Très bonne connaissance des réseaux de création et de diffusion nationaux et internationaux;
- › Compétences avérées en matière d'administration, de gestion d'équipements et de management;
- › Capacité à fédérer une équipe professionnelle, des partenaires et un public autour d'un projet d'envergure.

**Une expérience avérée de direction de théâtre ou de structure ayant une programmation régulière dans le domaine du spectacle vivant est requise.**

### Modalités de recrutement

Les candidat·es devront envoyer au plus tard le **10 juillet 2020** à midi:

- › Un CV présentant leur expérience, notamment de direction de lieu culturel;
- › Une lettre présentant leur motivation et les grandes lignes du projet envisagé pour le Théâtre de la Croix-Rousse de 3 pages maximum;

Les candidat·es retenu·es après présélection sur dossier recevront une note d'orientation **fin juillet 2020**. Ils disposeront ensuite d'**un mois** pour proposer un projet artistique et culturel pour le Théâtre de la Croix-Rousse, qu'ils pourront présenter devant un jury composé de l'Association Théâtre de la Croix-Rousse et des financeurs publics **mi-septembre 2020**.

**La nouvelle direction sera nommée à partir de janvier 2021.**

Statut: CDI droit privé – rémunération cadre groupe 1 – Convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

### Les candidatures sont à envoyer par mail aux adresses suivantes

- › Etienne Paoli, président de l'Association du Théâtre de la Croix-Rousse  
association@croix-rousse.com
- › Sophie Lacroix et Maude Perrussel-Morin, Ville de Lyon  
culture.partenaires@mairie-lyon.fr
- › Caroline Frezza-Buet, Région Auvergne-Rhône-Alpes  
caroline.frezza-buet@auvergnerhonealpes.fr
- › Bastien Colas, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes  
bastien.colas@culture.gouv.fr

Vous recevrez systématiquement un **accusé de réception** dans les jours qui suivent.

M

## ADMINISTRATEUR.TRICE DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE ET DES AUDITORIUMS – CHEF.FE DE SERVICE

'O

L'Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie développe une programmation culturelle pluridisciplinaire innovante et multiforme : concerts, spectacles, résidences littéraires, rencontres, événements. Plus de 120 rendez-vous sont proposés chaque saison, à l'auditorium du musée d'Orsay (340 places) et dans les espaces des deux musées, (nef du musée d'Orsay, salles des Nymphéas de l'Orangerie), touchant un public croissant et diversifié. Cette programmation, partie intégrante du projet d'établissement, se développe grâce à des partenariats/coproductions avec de nombreuses institutions de spectacles vivant de premier plan.

En lien avec les expositions temporaires et les collections permanentes, l'Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie développe une programmation culturelle pluridisciplinaire innovante et multiforme : concerts (musique classique et actuelle), spectacles (danse, théâtre, performances) tous publics et familles, résidences littéraires, rencontres (tables rondes, cours et colloques) ; événements (Curieuses nocturnes, week-ends...). Plus de 120 rendez-vous sont proposés chaque saison, à l'auditorium (340 places) et dans la grande nef du musée d'Orsay ainsi que dans les salles des Nymphéas de l'Orangerie, touchant un public croissant et diversifié. Cette programmation, partie intégrante du projet d'établissement, se développe grâce à des partenariats/coproductions avec de nombreuses institutions de spectacles vivant de premier plan.

### MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES

Sous l'autorité du directeur de la programmation culturelle et des auditoriums, l'administrateur/trice assure le pilotage sur le plan organisationnel, administratif et technique de la programmation culturelle des musées d'Orsay et de l'Orangerie. Au sein de la direction (14 agents), il/elle dirige le service de la production et de l'administration. Il/elle travaille étroitement avec les responsables de programmation (musique, spectacles vivants, cinéma, événements pour les publics jeunes). Il/elle suit également la promotion et la mise en vente de la programmation culturelle et la gestion de l'accueil des publics en lien avec les directions concernées de l'établissement. Il/elle prépare les documents présentant la programmation pour les différentes instances du musée.

#### Il/elle assure :

##### Encadrement du service de la production et de l'administration

- Deux secteurs, production et technique (7 agents/es permanents/es en tout)

##### Suivi juridique – programmation/production

- Négociation et suivi des coproductions, co-organisations et partenariats
- Administration des contrats de maintenance des équipements techniques

##### Gestion – Comptabilité publique

- Conception, élaboration et exécution du budget de la direction
- Reporting budgétaire et contrôle de gestion en lien avec la direction administrative et financière
- Gestion de l'ensemble des achats (marchés publics en lien avec le service des affaires juridiques)

##### Missions transverses

- Elaboration et suivi de la politique tarifaire des activités en lien avec les directions de l'établissement concernées (Développement et marketing, Publics et Affaires financières).
- Suivi de l'accueil des publics aux manifestations culturelles en lien avec les directions concernées (Accueil et surveillance, Publics, Numérique)
- Suivi de la promotion des manifestations culturelles en lien avec les directions concernées (Développement, Communication, Numérique, Editions)
- Accompagnement des agents/es et suivi des besoins RH de la direction
- Préparation des dossiers de programmation pour les instances du musée (conseil scientifique, conseil d'administration), et du rapport annuel d'activité de la direction

- Préparation des éléments de présentation de la programmation pour les sites internet, les brochures numériques et print

### PROFIL DU CANDIDAT RECHERCHÉ

- Formation Bac + 5 en gestion, comptabilité et management
- Expérience de 5 ans minimum dans une fonction d'encadrement similaire au sein d'une structure de production/diffusion de spectacle vivant accueillant du public

### CONNAISSANCES/EXPÉRIENCES

- Gestion administrative, financière et juridique d'un Etablissement public administratif
- Droit du spectacle et droit du travail, en particulier de la législation concernant les intermittents du spectacle
- Connaissance du milieu culturel et du spectacle vivant en particulier
- Politiques et pratiques de l'accueil et du développement des publics dans le domaine du spectacle vivant
- Anglais écrit et parlé
- Open Office et de Microsoft Office
- Autres logiciels (SIREPA, Régie Spectacle)

### SAVOIR-FAIRE

- Aptitude à la négociation
- Très bonnes capacités rédactionnelles
- Grande capacité organisationnelle
- Grande capacité à travailler en d'équipe
- Anglais écrit et parlé
- Open Office et de Microsoft Office / logiciels métiers (SIREPA, régie spectacle)

### SAVOIR-ÊTRE

- Rigueur
- Esprit d'initiative et autonomie
- Disponibilité
- Qualités relationnelles

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser par courrier à :

Mme Hélène Mahé Cheffe du service des ressources humaines  
 Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie  
 62, rue de Lille 75343 PARIS CEDEX 07  
 emploi.epmoo@musee-orsay.fr



le NEST - CDN transfrontalier  
de Thionville - Grand Est recrute

## ADMINISTRATEUR/TRICE en CDI à temps plein

Le NEST met en avant la diversité de la création contemporaine en salle et dans des lieux non dédiés. C'est un lieu de fabrique, de résidence et de production. Chaque saison le NEST accueille une vingtaine d'artistes. Il est dirigé depuis janvier 2020 par Alexandra Tobelaim. L'équipe est composée de 15 permanents. En janvier 2022 débute la construction d'un nouveau théâtre et le NEST sera hors les murs pendant 2 années. Thionville est une ville du Grand Est, située au carrefour de l'Europe à 20 min du Luxembourg, de la Belgique, de l'Allemagne et également à 20 min de Metz. Le projet se déploie dans sa géographie aussi bien locale qu'internationale et nationale.

Au sein d'une équipe de direction il/elle assumera les missions principales suivantes :

### MISSIONS

#### STRATÉGIE GÉNÉRALE

- Il/Elle est responsable de la vision globale des conditions de gestion administrative, financière et juridique de l'établissement (anticipation, stratégie de développement, aide à la décision, suivi).
- À ce titre, et en étroite collaboration avec la directrice, il/elle accompagne la mise en oeuvre du projet de l'établissement dans toutes ses dimensions. Il/elle contribue à l'élaboration de la stratégie générale et garantit sa bonne exécution dans le respect des obligations du contrat de décentralisation dramatique.
- Il/elle accompagne la directrice dans la relation aux tutelles.

#### ENCADREMENT/RH

- Dirige le service administratif et de production, composé d'une administratrice adjointe, d'une comptable et d'une administratrice de production ; à ce titre est en charge de l'organisation du travail de cette équipe ;
- Assume la direction administrative de l'ensemble du personnel du CDN, dans le respect de la convention collective et des accords d'entreprise : contrats, contrôle de la paie, élaboration de la politique salariale, gestion des carrières, entretiens professionnels, plan de formation, dialogue social avec les instances représentatives du personnel, suivi du temps de travail (annualisation).

#### FINANCES

- Élabore le budget général en concertation avec la directrice, en gère le suivi et les délégations avec l'administratrice adjointe et les chefs de services ;
- Assure la recherche de financements publics et privés ;
- Est responsable des analyses budgétaires et valide le plan analytique ainsi que le plan de trésorerie ;
- Est l'interlocuteur des prestataires extérieurs (expert et commissaire aux comptes).

#### ADMINISTRATION

- Est responsable de la négociation, de la contractualisation, de l'exploitation et de l'évaluation de toutes les activités du CDN ;
- Garantit une veille juridique, politique et sociale (et préconise des orientations) ;
- Élabore, rédige et supervise les dossiers de demande de subventions auprès des partenaires publics, les appels à projets, conventions avec des partenaires privés ;
- Rédige des documents importants du CDN (CPO, dossiers européens, bilan... ) ;
- Coordonne et prépare les comités de suivi du CDN, les documents d'analyse et d'évaluation.

#### PRODUCTION

- Dirige l'activité de production du CDN au siège et en tournée (recherche de financement, de coproducteurs, budgets, diffusion et tournées, relations avec les équipes artistiques... ) ;
- Gère les liens avec les artistes associés ;
- Coordonne les partenariats avec le milieu professionnel.

### PROFIL RECHERCHE

Expérience professionnelle confirmée en administration du spectacle : expérience auprès d'artistes en production et connaissance des enjeux et du fonctionnement d'un établissement ; Connaissance des logiciels de comptabilité et de gestion : TIS, Sirius, Develog ; Goût et capacité à développer des outils informatiques collaboratifs ; Expérience des projets européens souhaitée ; Qualités relationnelles et goût du travail en équipe, sens du management, de l'organisation et de la délégation ; Rigueur de gestion, capacités d'organisation, d'anticipation, d'analyse, de synthèse et de rédaction ; Anglais indispensable, allemand apprécié ; Permis B ; Disponibilité soirées et week-end pour les représentations.

### CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION

CDI à temps plein, statut cadre de direction, groupe 2, forfait jour annualisé. Rémunération selon la convention collective des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC) et accord d'entreprise. Candidatures (CV + lettre) à envoyer à Alexandra Tobelaim exclusivement par mail à : [direction@nest-theatre.fr](mailto:direction@nest-theatre.fr) avant le **2 juillet 2020** (mettre en objet : « Administrateur/trice ») Poste à pourvoir **dès que possible**.

PROFIL CULTURE



Le 3 bis f - lieu d'arts contemporains  
recrute  
son administratrice / administrateur

Lieu d'arts contemporains situé au cœur du Centre Hospitalier Montperrin à Aix-en-Provence, le 3 bis f développe un projet artistique dont la caractéristique repose sur la double composante arts visuels et arts vivants, et la porosité entre les disciplines.

Il repose sur les fondamentaux : déségrégation, troc-échange, non thérapeutique à priori. Étroitement en lien avec la vie de l'hôpital, son action contribue à relier les recherches artistiques qui y sont menées aux parcours de vies des patients, à la vie quotidienne des soignants, à partir d'échanges constants intra et extra-hospitaliers incluant publics extérieurs et l'ensemble de la société civile.

#### MISSION

Sous la responsabilité de la directrice, l'administratrice/leur contribue activement au développement du projet artistique et culturel du 3 bis f, elle/il assure la direction administrative, financière, juridique, comptable et RH de l'établissement et de ses activités. Une polyvalence liée à l'activité et à la taille de l'équipe (5,3 ETP) caractérise ses missions. Ses missions sont les suivantes :

#### LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Elle/il assiste la directrice dans les relations avec les autorités de tutelles et les partenaires financiers.

Elle/il prend en charge la rédaction des rapports d'activités, la réalisation des demandes de subventions et leur suivi administratif.

Elle/il garantit la sécurité juridique des opérations de l'établissement : veille juridique, fiscale et sociale, responsabilité de toute la partie contractuelle de la structure dont les contrats en arts vivants et arts visuels.

Elle/il participe à la préparation et l'organisation des CA et AG de l'association.

#### LA RESPONSABILITE DE LA GESTION BUDGETAIRE, FINANCIERE ET COMPTABLE

Elle/il assure l'élaboration du budget général et son pilotage. Elle/il développe avec la directrice une stratégie de développement des financements.

Avec l'appui d'une comptable qu'elle/il encadre, elle/il met en œuvre la gestion comptable et financière de l'établissement en garantissant la production de données comptables fiables : mise en place et suivi de processus de suivis budgétaires analytiques, élaboration et actualisation du plan de trésorerie, planification et validation des règlements.

Elle/il assure le contrôle de gestion et élabore des outils d'aide à la décision pour la directrice.

#### LA RESPONSABILITE DE LA GESTION DU PERSONNEL

Elle/il assure la gestion du personnel tant dans sa dimension administrative qu'organisationnelle en veillant au maintien d'un bon climat social.

Elle/il garantit le respect du droit du travail et de la convention collective.

Elle/il est responsable notamment de l'embauche du personnel, du suivi du temps de travail et des conditions de travail, de la préparation du contrôle de la paie.

Elle/il assure une veille permanente sur les réglementations, outils et usages professionnels.

Elle/il élabore et met en œuvre des outils d'organisation, de sécurité et de qualité de vie au travail.

#### LA PARTICIPATION A L'ORGANISATION GENERALE

Elle/il organise l'intendance, en lien avec le Centre hospitalier Montperrin.

Elle/il identifie, négocie, met en place et suit les prestations nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement et à la réalisation de son activité (assurance, informatique, photocopieur, expert-comptable, conseil juridique, ...).

Elle/il soutient, dans une dynamique d'équipe, l'activité en participant au montage de production, à la co-prise en charge du public et de l'hospitalité.

#### PROFIL RECHERCHE

- Intérêt pour la création contemporaine et les aventures singulières.
- Diplôme de l'enseignement supérieur en gestion des institutions culturelles (ou équivalent).
- Solide pratique de la gestion administrative, sociale, juridique, financière et fiscale d'une entreprise culturelle confirmée par une expérience dans le secteur du spectacle vivant et / ou arts visuels.
- Maîtrise du droit du travail et de la CCNEAC.
- Connaissance des financements et des réseaux culturels.
- Aisance relationnelle, aptitude au travail en équipe, rigueur de gestion, capacités d'organisation, d'anticipation et de réactivité.
- Capacités de rédaction, d'analyse et de synthèse.
- Maîtrise des outils informatiques, des logiciels métier et des outils spécifiques à la labellisation (UNIDO, Elnos).
- Maîtrise de l'anglais professionnel (oral et écrit) appréciée.
- Permis B.

#### CONDITIONS

Poste basé à Aix-en-Provence (13), à pourvoir en septembre 2020.

Contrat à durée indéterminée.

Rémunération envisagée groupe 2 de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles.

Date limite de candidature : **22 juin 2020**

Candidature à adresser à **Jasmine Leberf, directrice** : [direction@3bisf.com](mailto:direction@3bisf.com)

3 BIS F, LIEU D'ARTS CONTEMPORAINS - CH Montperrin, 109 avenue du Petit Barthélémy, Aix-en-Provence  
T. 04.42.16.17.75 - [www.3bisf.com](http://www.3bisf.com)



**recrute**  
**UN.E SECRETAIRE DE DIRECTION**

Le Cratère, Scène Nationale d'Alès depuis 1991, développe un programme artistique pluridisciplinaire à vocation régionale, nationale et internationale : création, diffusion et action culturelle.  
 Doté de 2 salles de 900 et 200 places et d'un studio de danse, son activité se déploie sur plus de 150 représentations par saison en salles et hors les murs, ainsi que sur plusieurs festivals : Artistes au Lycée, Cratère Surfaces...

**MISSIONS**

Sous l'autorité du directeur et en étroite collaboration avec l'administratrice :

- Collecte et synthèse des éléments artistiques et financiers de la programmation
- Rédaction des conventions administratives : programmation décentralisée, mises à disposition, résidences
- Participation à l'élaboration des dossiers de demande de subvention
- Participation à l'organisation du festival Cratère Surfaces : suivi de l'organisation logistique de l'accueil des compagnies, démarches administratives
- Gestion des plannings et agendas sur le logiciel de planification Théâtre Info Système
- Préparation des bilans d'activité
- Organisation des déplacements de la direction

**PROFIL ET FORMATION**

- Rigueur, sens de l'initiative, de l'organisation, grande autonomie
- Aisance relationnelle, diplomatie
- Capacité d'adaptation
- Discrétion
- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique et logiciel de planification), Permis B
- Maîtrise de l'anglais parlé et écrit
- Expérience confirmée dans un poste similaire
- Niveau bac +2

**CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RÉMUNÉRATION**

- CDI à temps complet. Agent de maîtrise groupe 5
- Rémunération selon la CCNEAC et expérience
- Poste à pourvoir au 24 août 2020.

**Candidature (lettre de motivation et CV) à envoyer avant le 20 juin 2020 à l'attention de Denis Lafaurie, à l'adresse suivante : [recrutement@lecratere.fr](mailto:recrutement@lecratere.fr)**

PROFIL CULTURE



**le NEST - CDN transfrontalier de Thionville - Grand Est recrute un.e**

**ADMINISTRATEUR/TRICE DE PRODUCTION**

Le NEST met en avant la diversité de la création contemporaine en salle et dans des lieux non dédiés. C'est un lieu de fabrication, de résidence et de production. Chaque saison le NEST accueille une vingtaine d'artistes. Il est dirigé depuis janvier 2020 par Alexandra Tobelaim. L'équipe est composée de 15 permanents. En janvier 2022 débute la construction d'un nouveau théâtre et le NEST sera hors les murs pendant 2 années. Thionville est une ville du Grand Est, située au carrefour de l'Europe à 20 min du Luxembourg, de la Belgique, de l'Allemagne et également à 20 min de Metz. Le projet se déploie dans sa géographie aussi bien locale qu'internationale et nationale. Au sein d'une équipe administrative composée d'un.e administrateur/trice, d'une administratrice-adjointe et d'une comptable, il/elle est responsable de la gestion administrative, du suivi et de la diffusion des spectacles de la directrice et des productions déléguées, collabore à la stratégie de production et de diffusion du NEST, organise et coordonne la formation professionnelle. Il/elle assumera sous la responsabilité de l'administrateur/trice les missions principales suivantes :

**MISSIONS**

**Production** : Il/elle participe à l'élaboration des budgets des productions du NEST (spectacles en création, en production déléguée et projets d'actions culturelles) et est responsable de leur suivi. Il/elle est responsable de leur contractualisation (coproductions, embauches des collaborateurs, cessions, droits d'auteurs...) et en garantit le suivi administratif jusqu'au bilan. **Diffusion** : Élabore avec l'administrateur et la directrice la stratégie de diffusion des productions, propose des axes de développement, recherche des dates et négocie les conditions d'accueil des tournées. Il/elle rédige les documents de promotion des productions et anime la relation aux professionnels, entretient le fichier professionnel. Il/elle prépare et assure le suivi logistique des tournées (feuille de route, rooming, planning, voyages...). **Formation professionnelle** : Il/elle assure l'organisation, la coordination et la promotion des formations professionnelles. Il/elle participe à la conception du programme pédagogique. Il/elle élabore et réalise leur suivi budgétaire, ainsi que le suivi administratif avec les organismes de collecte.

**PROFIL RECHERCHE**

- Expérience professionnelle confirmée en production, notamment en compagnie : expérience auprès d'artistes, connaissance des réseaux et du fonctionnement du secteur professionnel
- Maîtrise des outils informatiques . Qualités relationnelles et goût du travail en équipe, de l'organisation . Rigueur de gestion, capacités d'organisation, d'anticipation, d'analyse, de synthèse et de rédaction . Anglais indispensable, allemand apprécié . Permis B . Disponibilité soirées et week-end

**EMPLOI ET RÉMUNÉRATION**

CDI à temps plein, basé à Thionville, statut cadre groupe 4, rémunération selon la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC) et accord d'entreprise. Candidatures (CV + lettre) à envoyer à Alexandra Tobelaim exclusivement par mail à : [direction@nest-theatre.fr](mailto:direction@nest-theatre.fr) avant le 2 juillet 2020. Poste à pourvoir au 18 août 2020.

PROFIL CULTURE



**LE TANGRAM**  
 Scène Nationale - Musiques Actuelles - Événements  
 Evreux Louviers (27)  
 Recherche son/sa

**Directeur/trice Technique**

Le Tangram, Etablissement Public de Coopération Culturelle développe ses activités sur les villes d'Evreux et de Louviers, au sein d'un territoire intercommunal regroupant plus de 70 communes et 150 000 habitants.

Animé par une équipe de 32 salariés permanents, le projet du Tangram repose sur trois axes principaux d'activité : une scène nationale, une scène de musiques actuelles en voie de labellisation, une activité économique liée à la gestion du palais des Congrès du Cadran. Il se déploie sur quatre bâtiments : le Théâtre Legendre (Théâtre à l'italienne 330 places), le Kubb (Salles de musiques actuelles 600 et 250 places), le Théâtre de Louviers (470 places), Le Cadran (Palais des congrès 900 et 200 places, espaces d'exposition de 2000 m2).

Le Tangram mène également une programmation cinéma - art et essai, en partenariat avec le cinéma Pathé d'Evreux.

**Sous l'autorité générale de la Directrice, au sein de l'équipe de direction, le/la Directeur.trice Technique est responsable de la réalisation et de l'exploitation technique des activités du Tangram ainsi que de la gestion des bâtiments.**

**MISSIONS PRINCIPALES**

- Organise, coordonne et suit les moyens humains et matériels nécessaires à l'exploitation technique des activités du Tangram dans les différents lieux, dans le respect de la législation, des accords d'entreprise et des budgets établis
- Assure le management de l'ensemble du service technique permanent (7 personnes) et intermittents et organise la planification de leur activité
- Responsable de la préparation, de l'exécution et du suivi du budget technique
- Responsable du respect et de l'application des règles d'hygiène et de sécurité, élaboration des plans de prévention des risques, tenue et mise à jour du Document Unique de l'établissement
- Responsable de la maintenance, de l'entretien et de l'inventaire des équipements techniques
- Dirige les travaux et la maintenance des bâtiments (en lien avec le responsable des bâtiments)
- Responsable de la bonne gestion du parc informatique (dont copieurs) et téléphonique de l'établissement
- Élabore des plans d'investissement et réalisation des cahiers des charges des marchés dans le respect des marchés publics
- Assure la responsabilité déléguée en matière de sécurité des bâtiments et des publics / chargé des relations avec les commissions de sécurité

**PROFIL REQUIS**

- Expérience solide et confirmée dans des fonctions similaires
- Grande capacité à l'encadrement des équipes, sens de l'organisation, de l'anticipation et de l'initiative
- Connaissance approfondie des différents corps de métier techniques du spectacle vivant
- Maîtrise des outils informatiques (bureautique, planification, gestion du personnel) et compétences en gestion informatique (réseaux, internet)
- Rigueur et aptitude à la gestion budgétaire
- Maîtrise des règles de sécurité spécifiques ERP
- SSIAP 1 requis
- Expérience et goût du travail en équipe
- Permis B obligatoire
- Grande disponibilité (weekend et en soirée)

**CONDITIONS**

CDI à temps plein  
 Avantage : tickets restaurant, mutuelle santé  
 Rémunération selon expérience (Grille CCNEAC, Groupe 3)  
 Poste à pourvoir le 1er septembre 2020

**Date limite de dépôt de candidature : mardi 26 juin 2020**  
**Date des entretiens : à compter du 30 juin 2020**

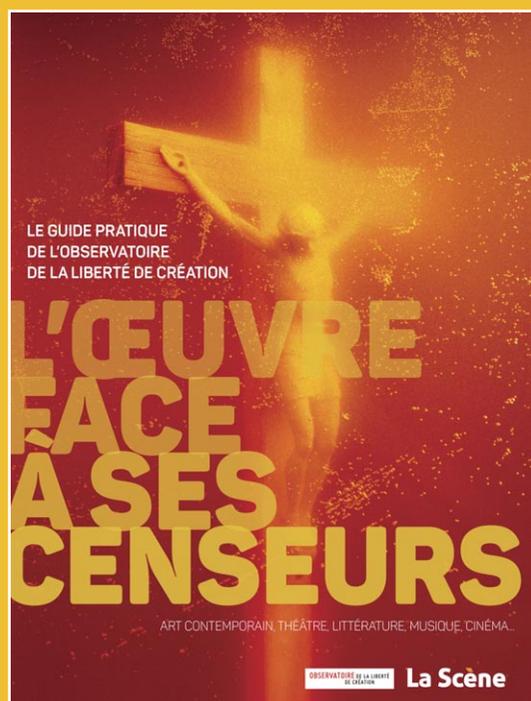
Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à :  
**Madame Valérie BARAN, directrice**  
**Le Tangram**  
**1 bis boulevard de Normandie**  
**Cs 80784**  
**27007 Evreux**

Par mail à Lydie Gaisne (assistante de direction) : [recrutement@letangram.com](mailto:recrutement@letangram.com)

PROFIL CULTURE

NOUVEAU

## Défendons la liberté de création !



Disponible en librairie et sur [lascene.com](http://lascene.com)



VILLE DE  
**Nantes**

Devenez complètement  
**Nantes**  
NOUS RECRUTONS

**UN.E RÉGISSEUR.SE  
TECHNIQUE  
SPÉCIALISÉ.E  
LUMIÈRE**

[metropole.nantes.fr/offres-emploi](http://metropole.nantes.fr/offres-emploi)

© DdIRC Ville de Nantes - Nantes Métropole

## HAUTE-LOIRE LE DÉPARTEMENT

Recrute par voie statutaire (mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude) pour sa Direction Jeunesse, Culture et Développement Durable

### Un.e CHARGE.E DU SPECTACLE VIVANT/MUSIQUE/CINÉMA (H/F) cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux

Contexte : Dans le cadre du projet stratégique « culture et patrimoines » du Pôle Culture, Patrimoines, Animation et vie associative de la DJCDD, figurent les axes :

- « Favoriser l'accès aux pratiques artistiques »,
- « Positionner la culture comme un outil de lien social »
- « Préserver et valoriser les richesses du patrimoine du Département »
- « Co-construire et animer les projets éducatifs départementaux à destination des jeunes publics ».

Vos missions s'inscrivent sous plusieurs axes :

#### • Spectacle vivant :

Accompagnement et suivi des organisateurs d'événements culturels (festivals, manifestations...) et des structures culturelles (saisons culturelles, associations...)

#### • Musique/Cinéma :

Suivi des partenaires et artistes

#### • Pilotage des « Rendez-vous du Département » :

Animation dans une logique « mode projet » d'une équipe en charge d'une programmation d'événements culturels et artistiques portés par le Département

#### • Instruction administrative :

- Gestion des demandes d'accompagnement et de subvention
- Suivi des dossiers investissements culture 43.11
- Organisation des comités de lecture et critérisation Culture
- Rédactions des rapports à la Commission permanente et l'Assemblée départementale

- Rédaction de notes, fiches d'informations aux élus
- Suivi administratif et financier en lien avec le pôle administratif et financier
- Enrichir et utiliser une base de données (en lien avec le secrétariat de pôle).

Compétent.e en ingénierie culturelle et en gestion de projet, vous maîtrisez parfaitement les logiques d'organisation du secteur culturel, les champs d'action et les enjeux dans lesquels se situent les missions. Doté.e de compétences transversales (Organisationnelles, Personnelles, Relationnelles, Managériales), vous assurez la gestion des tâches en fonction du calendrier de la collectivité notamment celle des dossiers administratifs. Vous êtes apte au travail d'équipe et favorisez le dialogue avec les partenaires extérieurs au Département. Vous êtes dynamique, rigoureux.se et organisé.e.

Poste à temps complet situé au Puy-en-Velay.

Pour tout renseignement complémentaire

sur ce poste, vous pouvez contacter Monsieur Grégory LASSON, Chef de Pôle Culture Patrimoine animation et vie associative : 04 71 07 43 74  
mail : [gregory.lasson@hauteloire.fr](mailto:gregory.lasson@hauteloire.fr)

Adresser  
lettre de  
candidature  
+ CV avec  
arrêté de dernière  
situation

administrative  
avant le 24 juin 2020,  
Département de la  
Haute-Loire, Service  
mobilité – compétences –  
vie au travail  
1, place Monseigneur de  
Galard, CS 20310, 43009 LE PUY  
EN VELAY Cedex  
Tél : 04.71.07.41.29  
Mail : [srh@hauteloire.fr](mailto:srh@hauteloire.fr)

# TANDEM

Scène nationale

## RECRUTE

### UN.E HÔTE.ESSE D'ACCUEIL - BILLETTERIE

CDI - TEMPS COMPLET

Le TANDEM Scène nationale est issu de la réunion de l'Hippodrome de Douai et du Théâtre d'Arras. Il privilégie le croisement des arts et la découverte des courants artistiques incontournables de la scène européenne et internationale (61 propositions pour 151 représentations). Ouvert au soutien à la jeune création contemporaine comme à des spectacles de référence, le TANDEM coproduit et accueille des spectacles sur six plateaux répartis à Arras et Douai, formant un ensemble scénique exceptionnel complété d'un cinéma classé Art et Essai.

Le TANDEM bénéficie d'une situation géographique idéale, au cœur de la nouvelle Région des Hauts-de-France, et œuvre au croisement des publics notamment par une programmation en décentralisation. Le TANDEM favorise l'émergence de nouveaux comportements sur un grand territoire contrasté en Artois-Douais représentant un bassin de population de plus de 500 000 habitants.

## ATTRIBUTIONS

Au sein du service billetterie (trois personnes), sous l'autorité du directeur et, par délégation, sous celle de la responsable billetterie, le/la salarié.e :

- accueille, renseigne, conseille et informe le public (au guichet, par téléphone et courriel) les jours d'ouverture de la billetterie et sur toutes les représentations (journées ou soirées) à l'Hippodrome de Douai,
- organise la bonne présentation de l'accueil de l'Hippodrome de Douai et la bonne diffusion de l'information à l'intérieur de l'établissement,
- assure la vente des billets, des cartes d'adhésion et des abonnements (spectacle vivant et cinéma) et gère les réservations en lien avec le service des relations avec le public (suivi des commandes, envoi des factures, relance pour l'obtention des règlements...),
- assure la saisie informatique des séances de cinéma et du récapitulatif des bordereaux CNC,
- établit les états de billetterie, effectue et vérifie les encaissements quotidiens et assure la responsabilité de sa caisse.

## QUALITÉS REQUISES ET QUALIFICATIONS

- Esprit de convivialité et de courtoisie.
- Aisance à l'oral (en face à face comme au téléphone) et à l'écrit.
- Capacité d'adaptation à différents publics.
- Dynamisme, curiosité et qualités relationnelles.
- Curiosité et appétence pour le spectacle vivant.
- Bonne maîtrise de l'outil informatique, la connaissance d'un logiciel de billetterie est un plus.
- Expérience dans un poste similaire.
- Autonomie, rigueur, sérieux et capacité d'organisation.
- Disponibilité en soirée et le week-end.

## STATUT ET RÉMUNÉRATION

Poste basé à Douai, déplacements occasionnels à Arras ou dans les lieux d'activité du TANDEM.

Temps complet sous CDI sur une base annuelle de 1547 heures avec modulation du temps de travail.

Rémunération selon la grille des salaires de la CCNEAC (Groupe 8) et selon expérience.

Poste à pourvoir le 24 août 2020.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) **au plus tard le 3 juillet 2020** à l'attention de Gilbert Langlois, directeur, par courriel à l'adresse [rh@tandem.email](mailto:rh@tandem.email)

Premiers entretiens dès la semaine du 6 juillet 2020.

[www.tandem-arrasdouai.eu](http://www.tandem-arrasdouai.eu)



## Le Monfort théâtre recrute Un(e) comptable principal(e) en C.D.I.

Le Monfort (association loi 1901) est un établissement culturel de la Ville de Paris.

Dédié à la création contemporaine et à la découverte de compagnies émergentes, Le Monfort accueille chaque saison une trentaine de spectacles pluridisciplinaires, avec plus de 200 représentations. Le Monfort a aussi une activité de production et de diffusion, avec l'organisation de tournées en France et à l'internationale.

Le projet du Monfort est porté par une équipe de 15 personnes, 13 ETP. Le Monfort dispose de trois salles : une de 450 places, une de 120 places et d'un studio dédié à la création et aux ateliers artistiques.

### Poste

Sous la responsabilité de l'administratrice, vous aurez en charge, dans le bon respect des procédures légales, des normes comptables et des règles internes, les missions suivantes :

#### Comptabilité paies / missions sociales et fiscales :

- Etablissement des fiches des paies du personnel permanent, non permanents et intermittent (80 à 200 paies / mois selon l'activité)
- Etablissement des déclarations sociales, de la DSN
- Etablissement des déclarations fiscales, de la TVA et suivi global du dossier fiscal

#### Comptabilité générale / missions comptables :

- Assurer les opérations de comptabilité générale et analytique
- Suivi des comptes clients et fournisseurs
- Gérer les documents de billetterie
- Assurer les règlements, le suivi des encaissements, des caisses, de la billetterie et les rapprochements bancaires
- Enregistrement et suivi des immobilisations
- Préparation en lien avec l'administratrice de la clôture des comptes annuels en relation avec l'expert-comptable et le Commissaire aux Comptes

#### Missions générales :

- Gestion courante du lien avec la banque (y compris le suivi de trésorerie)
- Paramétrage des logiciels de paie et comptable
- Assurer une veille réglementaire comptable, sociale et fiscale

### Profil recherché

Compétences avérées en matière de paie du spectacle vivant  
 Maîtrise des logiciels sPAIEctacle et de comptabilité Sage  
 Rigueur, sens de l'organisation et autonomie  
 Sens de la discrétion et de la confidentialité  
 Bon relationnel et sens du travail en équipe  
 Intérêt pour le spectacle vivant

### Expérience recherchée

Expérience confirmée sur un poste similaire.

**Date de prise de fonction :** Le 1er septembre 2020

**Rémunération envisagée :** CDI en temps plein, statut cadre, groupe 4. Rémunération selon la convention collective

### Lieu

Le Monfort théâtre – 106 rue Brancion - Paris 15<sup>e</sup>  
[lemonfort.fr](http://lemonfort.fr)

**Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de Carine Ogier : [carine.ogier@lemonfort.fr](mailto:carine.ogier@lemonfort.fr)**  
**Date limite de candidature : 30 juin 2020**

## Structures de création et de diffusion

### Direction

**CHORÈGE CDCN FALAISE NORMANDIE** à Falaise (14). Directeur (h/f). Cand. avant le 26/06. Poste à pourvoir le 1/02. <https://chorege-cdcn.com>  
**THÉÂTRE DE LA CROIX-ROUSSE** à Lyon (69). Directeur (h/f). [◀ Voir page 13](#)

### Administration/production/diffusion

**LE MUSÉE D'ORSAY** à Paris. Administrateur de la programmation culturelle et des auditoriums - chef de service (h/f). [◀ Voir page 14](#)  
**LE NEST - CDN TRANSFRONTALIER DE THIONVILLE - GRAND EST.** Administrateur (h/f) + Administrateur de production (h/f). [◀ Voir pages 15 et 16](#)  
**LE 3 BIS F**, lieu d'arts contemporains à Aix-en-Provence (13). Administrateur (h/f).

### ◀ Voir page 15

**ENSEMBLE C BARRÉ** à Marseille (13). Attaché polyvalent (h/f). CDD 6 mois renouvelable à pourvoir au 1/09. Cand. 30/06. [cbarre@cbarre.fr](mailto:cbarre@cbarre.fr)  
**THÉÂTRE DU PEUPLE** à Bussang (88). Responsable d'administration (h/f) CDI. Cand. 25/06. Entretiens début juillet. Pour septembre. [alice.troussel@theatredupeuple.com](mailto:alice.troussel@theatredupeuple.com)  
**LA BRÈCHE-PÔLE NATIONAL CIRQUE DE NORMANDIE.** Administrateur (h/f). Cand. 3/07. Entretiens les 16 et 17/07. Pour le 19/10. [comptabilite@labreche.fr](mailto:comptabilite@labreche.fr)  
**MAINS D'ŒUVRES** à Saint-Ouen (93). Chargé d'administration (h/f). Cand. avant le 20/06. CDD 1 an, puis possible CDI à pourvoir en septembre. [recrut@mainsdoeuvres.org](mailto:recrut@mainsdoeuvres.org)  
**COIN COIN PRODUCTIONS.** Chargé d'administration (h/f). Cand. 12/07. CDI pour le 1/09. [recrutement@coincoinprod.org](mailto:recrutement@coincoinprod.org)  
**MA3+.** Directeur de production (h/f). [ma3plus@gmail.com](mailto:ma3plus@gmail.com)  
**DANSE À TOUS LES ÉTAGES.** Chargé de développement (h/f). Cand. 17/06. Entretiens dès le 22/06. à pourvoir le 24/08. [brest@danseatouslesetages.org](mailto:brest@danseatouslesetages.org)  
**ASSOCIATION MÉTIS'GWA**

(Guadeloupe). Responsable administration et développement (h/f). À pourvoir pour septembre. +590 6 90 46 14 88. [metisgwa971@gmail.com](mailto:metisgwa971@gmail.com)  
**COMPAGNIE DE L'OISEAU-MOUCHE** à Roubaix (59). Chargé de production et de diffusion (h/f). [contact@oiseau-mouche.org](mailto:contact@oiseau-mouche.org)  
**ASSOCIATION TRANS MUSICALES** à Rennes (35). Assistant de production artistique (h/f). CDD 6 mois du 7/09 au 5/03. Cand. avant le 15/06. [sandrine.poutrel@lestrans.com](mailto:sandrine.poutrel@lestrans.com)

### Communication/relations publiques

**LE MANÈGE, SCÈNE NATIONALE-REIMS** (51). Responsable des relations avec le public (h/f). Cand. avant le 17/06. Entretien le 24/06. CDD à pourvoir du 24/08 à mi-janvier. [recrutement@manege-reims.eu](mailto:recrutement@manege-reims.eu)  
**LE PHÉNIX SCÈNE NATIONALE,** à Valenciennes (59). Responsable marketing, billetterie et pôle accueil (H/F) - CDI. Cand. 30/06. À pourvoir le 17/08. [fraccola@lephenix.fr](mailto:fraccola@lephenix.fr) [www.profilculture.fr](http://www.profilculture.fr)  
**LA PASSERELLE, SCÈNE NATIONALE,** à Saint-Brieuc (22). Responsable de la communication (H/F). Cand. 1/07. Entretiens du 7 au 9/07. CDI à pourvoir le 15/09. [secretariat@lapasserelle.info](mailto:secretariat@lapasserelle.info)  
**MAINS D'ŒUVRES,** à Saint-Ouen (93) Chargé de communication ; Cand. 20/06 ; CDD 1 an, puis possible CDI à pourvoir en septembre + Chargé d'accueil et des publics (h/f). CDD 1 an, puis CDI à pourvoir en septembre. [recrut@mainsdoeuvres.org](mailto:recrut@mainsdoeuvres.org)  
**LES FRANCOPHONIES** à Limoges (87). Assistant relations publiques et communication (h/f). Cand. avant le 22/06. CDI pour mi-août. [b.castaner@lesfrancophonies.fr](mailto:b.castaner@lesfrancophonies.fr)  
**OPÉRA NATIONAL DU RHIN,** à Strasbourg (67). Directeur de la communication, du développement et des relations avec les publics (h/f). Cand. 19/06. Entretiens dès le 25 juin. Pour le 1/09. [www.profilculture.com](http://www.profilculture.com)  
**L'EMPREINTE, SCÈNE NATIONALE BRIVE-TULLE** (19). Chargé de relations publiques (h/f). Cand. 22/06. CDD à pourvoir le 1/09. [sophie.dumas@sn-lempreinte.fr](mailto:sophie.dumas@sn-lempreinte.fr)

### Technique

**LE TANGRAM - SCÈNE NATIONALE,** à Évreux (27). Directeur technique (h/f). [◀ Voir page 16](#)  
**CNSAD** à Paris. Directeur technique (h/f). [www.profilculture.com](http://www.profilculture.com)  
**BONLIEU SCÈNE NATIONALE,** à Annecy (74). Régisseur principal lumière (h/f). Cand. 06/07. CDI à pourvoir à partir de novembre. [servicetechnique@bonlieu-annecy.com](mailto:servicetechnique@bonlieu-annecy.com)  
**THÉÂTRE DES CALANQUES** (ex-Théâtre Nono) à Marseille (13). Régisseur plateau (h/f). Cand. 30/06. À pourvoir en septembre. [recrutement@theatredescalanques.com](mailto:recrutement@theatredescalanques.com)  
**L'EMPREINTE, SCÈNE NATIONALE BRIVE-TULLE** (19). Régisseur principal plateau (h/f). Cand. 22/06. Pour le 1/09. [sophie.dumas@sn-lempreinte.fr](mailto:sophie.dumas@sn-lempreinte.fr)  
**THÉÂTRE DU BRIANÇONNAIS,** à Briançon (05). Directeur technique (h/f). Cand. 22/06. Entretiens les 8 et 9/07. CDI à pourvoir le 5/10. [www.profilculture.com](http://www.profilculture.com)  
**LA CIGALIÈRE** à Sérignan (34). Technicien son et polyvalent (h/f). [m.boudet@ville-serignan.fr](mailto:m.boudet@ville-serignan.fr)  
**PROXIMA CENTAURI,** à Bordeaux (33). Chargé d'administration et de production (h/f). Cand. 19/06. Pour septembre. [admin-prod@proximacentauri.fr](mailto:admin-prod@proximacentauri.fr)  
**ANTIPODE MJC** à Rennes (35). Directeur technique (h/f). Cand. 20/06. Entretiens 1re quinzaine de juillet. À pourvoir à partir de septembre. [recrutement@antipode-mjc.com](mailto:recrutement@antipode-mjc.com)

### Comptabilité

**LE MONFORT** à Paris. Comptable principal (h/f). [◀ Voir page 18](#)  
**ADRAMA-CHABADA.** Comptable principal (h/f). Cand. 1/07. Pour septembre. [candidatures@lechabada.com](mailto:candidatures@lechabada.com)  
**THÉÂTRE DE SURESNES JEAN VILAR** (92). Responsable comptable (h/f). Cand. 15/06. Pour en septembre. [direction@theatre-suresnes.fr](mailto:direction@theatre-suresnes.fr)

### Autres

**LE CRATÈRE, SCÈNE NATIONALE D'ALÈS** (30). Secrétaire de direction (h/f). [◀ Voir page 16](#)

## ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous  
Tél. 02 40 20 60 21  
Fax 02 40 20 60 30

[emploi@lalettreduspectacle.com](mailto:emploi@lalettreduspectacle.com)

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, [Profilculture.com](http://Profilculture.com),

**TANDEM, SCÈNE NATIONALE** à Douai (59). Hôte d'accueil - billetterie (h/f). [◀ Voir page 18](#)  
**THÉÂTRE D'ARLES** (13). Hôte d'accueil billetterie (h/f). Cand. 24/06. CDD 6 mois dès le 1/07, évolutif CDI. [accueil@theatre-arles.com](mailto:accueil@theatre-arles.com)  
**CLOWNS SANS FRONTIÈRES.** Responsable de projets (h/f). Cand. 16/06. Entretiens dès le 22/06. Pour le 24/08. Réf. « Candidature responsable des projets » ; [contact@clowns-france.org](mailto:contact@clowns-france.org)

## Fonction publique territoriale

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.** Chargé du spectacle vivant/musique/cinéma (h/f). [◀ Voir page 17](#)  
**VILLE DE NANTES** (44). Régisseur technique spécialisé lumière (h/f). [◀ Voir page 17](#)  
**CC CŒUR DE TARENTEISE.** Directeur général adjoint (h/f). Cand. 15/07. [contact@coeurdetarentaise.fr](mailto:contact@coeurdetarentaise.fr).  
**VILLE DE SAINT NAZAIRE.** Adjoint au directeur de la culture (h/f). Ref. 2020 / 1475. [www.saintnazaire.fr](http://www.saintnazaire.fr)  
**VALLÉE SUD - GRAND PARIS.** Chargé des relations avec le public du Théâtre Jean-Arp à Clamart (h/f). [recrutement@valleesud.fr](mailto:recrutement@valleesud.fr)  
**VILLE DE HOUILLES** (78). Directeur des affaires culturelles (h/f). [emploi@ville-houilles.fr](mailto:emploi@ville-houilles.fr)  
**VILLE DE SAINT-MANDÉ** (94). Régisseur équipements culturels (h/f). [recrutement@mairie-saint-mande.fr](mailto:recrutement@mairie-saint-mande.fr)  
**VILLE DE GUYANCOURT** (78). Chargé d'accueil et de billetterie - La Batterie (h/f). [www.labatteriedeguyancourt.fr](http://www.labatteriedeguyancourt.fr)

## MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations : [mouvements@lalettreduspectacle.com](mailto:mouvements@lalettreduspectacle.com)

**DRAC Bretagne.** Cécile Duret-Masurel responsable du pôle création- industries culturelles et action culturelle et territoriales de la DRAC Pays de la Loire, est nommée directrice adjointe de la DRAC Bretagne. Elle succède à Véronique Charlot qui était directrice adjointe et fait valoir ses droits à la retraite. Alexandre Delorme, chargé de mission pour le Pass culture, remplace de façon provisoire Caroline Nérot.

**DRAC Hauts-de-France.** À Lille, Peggy Le Roy a été nommée directrice régionale adjointe déléguée chargée des publics et territoriaux - industries culturelles. Elle y était directrice régionale adjointe déléguée chargée de la création et remplace Éric Le Moal (retraite). Pierre Haramburu lui succède comme directeur régional adjoint délégué chargé de la création. Il travaillait au bureau de l'action territoriale de la DGCA. À Amiens, Sophie Josseaux est nommée conseillère action culturelle et territoriale pour l'Oise et conseillère à l'éducation aux médias et à l'information. Elle était coordonnatrice académique au rectorat d'Amiens. Elle remplace Nathalie Simonnet, partie à la DRAC île-de-France comme conseillère action culturelle et territoriale.

**Cisac.** Björn Ulvaeus, auteur compositeur suédois, producteur et membre du groupe ABBA, succède à Jean-Michel Jarre à la présidence de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (Cisac).



MARTE LUNDBY/REKAA

**Musée du quai Branly - Jacques-Chirac.** Emmanuel Kasarhérou succède à Stéphane Martin, à la présidence du musée. Il était adjoint au directeur du patrimoine et des collections du musée du quai Branly-Jacques Chirac dont Jérôme Bastianelli, directeur général délégué, a assuré l'intérim jusqu'alors.

**L'Empreinte.** Après avoir assuré la direction artistique de la compagnie 01Studio et de Scène2, projet artistique de territoire situé dans les abbayes des Vosges, Cécile Huet rejoint l'équipe de l'Empreinte, scène nationale à Tulle et Brive, au nouveau poste de secrétaire générale.

**UPFI.** Union des producteurs phonographiques français indépendants (UPFI) a nommé Guilhem Cottet comme directeur général. Il succède à Jérôme Roger qui conserve ses fonctions à la Société des producteurs de phonogrammes en France (SPPF).

**L'Entreprise.** Julien Prunier arrive en juin en tant que secrétaire général responsable des productions et d'administration de L'Entreprise - cie François Cervantes, à Marseille (13). Il succède à Pascale Marais. Il était administrateur du Panta Théâtre, à Caen (14) et, avant cela, chargé de billetterie et de l'administration de la Cie au Théâtre du Champ Exquis à Blainville-sur-Orne (14).



D.R.

**Agence de voyages imaginaires.** Annaëlle Hodet quitte ses fonctions de chargée de production et des relations presse de la compagnie de Philippe Car, à Marseille (13). Valérie Bournet, codirectrice, et Roberto Iacono, chargé de communication, prennent le relais en attendant le recrutement de son successeur.

**Théâtre Jean-Vilar.** Alice Craheix est responsable de la communication au Théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine (94). Elle était chargée de mission culture et communication à l'Institut français de Mauritanie. Elle prend la suite d'Olivier Vandeputte chargé de la gestion de la communication et la prospection de La Fabrique, pépinière et hôtel d'entreprises du Grand Orly Seine Bièvre.

**Cie Amala Dianor.** Mélanie Roger a intégré la compagnie du chorégraphe Amala Dianor, à Angers, comme directrice déléguée. Agathe Hilaiet, chargée d'administration de la compagnie, a rejoint la fonction publique territoriale. Mélanie Roger était directrice de la compagnie DCA Philippe Decoufflé, où Esther Gousdaff reprend son poste.

**FMTM.** Cécile Purière a remplacé Lucile Le Nicardour en qualité d'attaché à la médiation culturelle et aux relations avec les publics du Festival mondial des théâtres de marionnettes (FMTM), à Charleville-Mézières (08). Elle était en charge des relations avec le public du Théâtre de la Poudrerie, à Sevran (93), où Pierre-Louis Boucher, a pris le relais.

**Fraca-ma.** Jean-Noël Bigotti est devenu le coordinateur de la Fédération régionale des acteurs culturels associatifs - musiques actuelles, à Orléans (45), et de Métiers Culture, plateforme d'accompagnement de l'emploi culturel et artistique en région Centre-Val de Loire. Il était chargé de mission de Métiers Culture. Boris Adamczyk, chargé de communication, a quitté la structure. Laure Clarenc a intégré l'équipe en tant que chargée de communication et des relations publiques.

## PARCOURS

## Claire Andries, directrice générale de SOS Culture

Elle succédera, le 1<sup>er</sup> septembre, à Alexandre Lourié.

Claire Andries quittera fin août le poste de directrice générale des affaires culturelles de la Ville de Bordeaux qu'elle occupait depuis quatre ans. C'est bien le spectacle vivant qui occupe la plus large place dans son parcours déjà dense. Elle a débuté sa carrière au Théâtre Dijon Bourgogne comme chargée de production, il y a 22 ans. Elle a ensuite travaillé au festival Paris Quartiers d'été (1998-1999), à la MC93 de Bobigny, avant une étape de 9 ans au Théâtre national de Chaillot comme directrice puis secrétaire générale, entre 2000 et 2009. Elle prend alors un virage en rejoignant Marseille-Provence 2013 Capitale européenne de la culture : « Une expérience qui arrive une fois dans une vie professionnelle, raconte-t-elle. Par son ampleur et la découverte d'un territoire, la confrontation avec les formes dans l'espace public ». D'avoir accompagné les opérateurs culturels viendra l'envie de travailler en collectivités : « On passe de l'autre côté du

miroir ». Dès 2014, elle mène une action remarquée de directrice des affaires culturelles (DAC) à la Ville de Cannes, avant de rejoindre Bordeaux, en 2016, où elle était aussi directrice générale du musée d'Art contemporain. Une expérience riche : « À Bordeaux, la culture, c'est plus de 1 000 personnes avec l'Opéra, un poste de dialogue avec les collègues en charge de l'éducation, du social, du tourisme, du sport... On réfléchit à ce qu'est ce qu'une ville, comment elle se fabrique dans une approche pluridisciplinaire ». Avec SOS Culture, elle revient au statut associatif, à l'économie sociale et solidaire, et sera basée à Paris. Dans la branche culture de SOS, on trouve des organismes comme Scintillo, le Centre Recherche Théâtre Handicap, le Troisième Pôle, Acta Vista (restauration de monuments), FAR à Paris... « C'est une jeune structure qui travaille dans un principe d'intérêt général. Le projet de Jean-Marc Borello est enthousiasmant : changer le monde ». ■ Y. P.

